

8^e congrès international du 2 au 5 juillet 2019

à l'École libanaise de formation sociale
(Université Saint-Joseph)

Beyrouth, Liban



SOCIÉTÉS PLURIELLES, TRAVAIL SOCIAL ET VIVRE ENSEMBLE

solidere

Information & inscription sur aifris.eu

LE 8^{ème} CONGRÈS DE L'AIFRIS

Sociétés plurielles, travail social et vivre ensemble



Association Internationale
pour la Formation, la Recherche
et l'Intervention Sociale

TABLE DES MATIÈRES

Editorial	5
Présentation de l'airfris	15
Le congrès	19
Les lieux	20
Activités et évènements organisés	22
Informations pratiques	24
Appel à communication et programme	25
Le programme	33
Les ateliers	38
Horaire des forums	72
Horaire des carrefours de savoirs	73
Horaire des groupes thématiques	74
Les posters	75
Les conférences	76
Les tables rondes	84
Les forums	106
Les groupes thématiques	113
Les carrefours de savoirs	118
Comité d'organisation du congrès	120

ÉDITORIAL

Chères et chers congressistes, nous voici rassemblés à Beyrouth pour le **8^{ème} congrès de l'AIFRIS**.

Après le succès de Montréal, nous envoler pour le Liban répond à l'un de nos objectifs majeurs, soit la mise en valeur des pays du sud. S'arrêter au pays du cèdre est l'occasion de découvrir les richesses du Moyen-Orient, en matière certes de culture mais aussi de modèles d'intervention sociale et de solidarité internationale. C'est encore l'opportunité de déconstruire nos représentations sur un pays trop souvent illustré dans la presse internationale sur l'image de conflits armés. C'est surtout l'opportunité de découvrir d'autres manières de concevoir et de mettre en œuvre le travail social. C'est enfin rendre hommage au Liban qui est l'un des pays fondateurs de l'AIFRIS.

Ce pari osé, nous l'avons tenu, et ceci en grande partie grâce à l'équipe de l'Ecole libanaise de formation sociale de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. Leur engagement sans faille pour ce projet de grande ampleur est à souligner. Grâce à leur témérité et leur force de travail, ce nouveau congrès nous donne une opportunité unique pour débattre du vivre ensemble dans un pays construit historiquement au croisement de chemins multiples et bigarrés. Que ce soit au niveau des religions, des langues, des cultures et encore des modes de solidarités dans l'accueil de réfugiés. Cette diversité rejoint l'élément fondateur de l'AIFRIS, soit une vision plurielle de l'intervention sociale promue par un échange sur les modes de faire et de savoirs tout en gardant les spécificités qui constituent la richesse du partage.

C'est aussi le résultat d'un travail solidaire, qui de congrès en congrès, construit une communauté AIFRIS, qui non seulement renouvelle la pensée sur l'intervention sociale, mais développe un réseau scientifique et professionnel cosmopolite inédit, producteur de projets créatifs. Se retrouver à Beyrouth permet de concrétiser, la dimension internationale de notre association sur le continent asiatique, développant ainsi des perspectives enrichissantes de collaborations avec la communauté des pays arabes, déjà engagées suite au congrès de Hammamet en Tunisie en 2009.

J'aimerais attirer votre attention sur les nouveautés de ce 8^{ème} congrès, qui consiste à intégrer pleinement la présence des milieux associatifs et organisations non gouvernementales, et donner ainsi la parole à des personnes représentantes de la société civile. Ceci autant à partir des carrefours de savoirs qui recomposent les multiples formes de connaissances,

que les forums et les groupes thématiques internationaux. Les doctorants auront pour la première fois un espace spécifique permettant de présenter leurs projets de thèse au-delà des frontières nationales. Une occasion d'échanger, inédite pour la plupart d'entre eux. C'est ensemble, entre milieux de pratique, de la société civile, de formation et de recherche, que nous contribuons à la construction de sociétés plus solidaires et durables si nécessaire et urgente pour l'avenir de notre planète.

Je remercie infiniment le recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, Professeur Salim Daccache qui a soutenu avec intérêt l'idée et la préparation de ce congrès. La tenue d'un tel événement se révèle pour les chercheurs, formateurs et praticiens libanais une occasion privilégiée de présenter leurs expériences et expertises en travail social, de mieux faire connaître l'importance de leur activité et de la valoriser auprès de la communauté par leurs communications orales et la rédaction d'articles.

C'est ensuite à l'équipe de l'Ecole libanaise de formation sociale de l'Université de Saint-Joseph que je transmets mes sincères et chaleureux remerciements. Par son dynamisme elle a su relever un pareil défi sans sourciller malgré l'énorme travail que constitue la préparation d'un congrès international. Merci à sa directrice Rima Mawad, qui a soutenu un tel projet. Je salue en particulier l'engagement de Maryse Tannous Jomaa, présidente de la manifestation et Houwayda Matta Bou Ramia, responsable scientifique du congrès.

C'est encore aux membres du comité scientifique permanent de l'AIFRIS et à son président, Marc Rouzeau, que vont mes congratulations. Leur accompagnement dans la préparation de l'appel à communication et les nombreuses évaluations des communications ont été de leur ressort. J'ajoute les membres du bureau permanent qui ont porté les orientations stratégiques et les aspects plus organisationnels pour permettre à nous toutes et tous de nous retrouver, ensemble, à Beyrouth. Je tiens à souligner le courage de cet organe, soutenu par le Conseil d'administration, pour avoir tenu sa ligne malgré de nombreux messages d'inquiétudes quant au choix du lieu.

C'est enfin à vous toutes et tous que l'AIFRIS transmet ses vifs remerciements. Quel que soit votre place ou votre investissement dans cette magnifique aventure, vous êtes par votre participation, acteurs et actrices d'un élan de solidarité en prenant la parole dans ce 8^{ème} congrès de l'AIFRIS, centré sur une thématique essentielle, porteuse d'avenir, soit les sociétés plurielles, le vivre ensemble, et la place du travail social comme acteur de transformation.

Que ce congrès offre des échanges diversifiés et fructueux afin que nos représentations soient suffisamment bousculées pour ouvrir de nouveaux

espaces de pensée, de questionnement et parviennent ainsi à nourrir des débats animés, de permettre de nouvelles rencontres inattendues porteuses de renouvellement et d'espoir dans un monde qui demande urgemment à être transformé.

Joëlle Libois
présidente de l'AIFRIS





Bienvenue au congrès AIFRIS 2019, pour comprendre et vivre le vivre ensemble à Beyrouth !

Lorsque l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale (AIFRIS) décida de tenir son 8ème congrès en juillet 2019 à Beyrouth, au Liban, à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, il était normal de retenir pour ses travaux le titre suivant : « Sociétés plurielles, Travail social et Vivre ensemble ». Quoi de plus significatif que Beyrouth pour cristalliser au mieux cette thématique devenue à l'heure actuelle une réalité mondiale ?

En choisissant ce thème, le congrès se rapproche en fait du terrain réel et concret où se vit et a été vécue une expérience du vivre-ensemble social et humain dans un pays, le Liban, qui a connu une série de conflits et de difficultés qui ont mis en cause et mettent en cause cette réalité du vivre ensemble. Mais la volonté de vivre ensemble est plus forte que toute démission.

Lorsque nous disons vivre-ensemble, cela signifie qu'il y a la tendance, toujours présente, du vivre chacun pour soi ou renfermé sur soi-même, regardant les autres ou bien d'un œil indifférent ou bien d'un œil inquisiteur et défiant.

Si le Liban continue à œuvrer pour le vivre ensemble, déjà de point de vue formel, c'est que les forces centrifuges qui peuvent menacer la convivialité sont multiples : repli confessionnel et communautariste, l'individualisme caché sous le drap de la communauté, la prévalence de la région par rapport à l'unité du territoire, la prééminence du clan et de la tribu, etc... sont des réalités à l'œuvre et qui retardent le développement de l'esprit citoyen libre. Ces tendances se sont greffées sur un clientélisme politique de taille.

Si le Liban continue à proclamer sa foi dans le vivre ensemble, c'est qu'il est une nécessité sociale et un devoir de citoyens par excellence et le produit d'une volonté de construire la nation et l'Etat commun. Il y a des nations où la communauté religieuse ou linguistique ou ethnique fonde la nation. Au Liban plus que jamais, c'est la rencontre de plusieurs volontés qui font la nation.

S'il y a un fond de vivre ensemble qui continue à exister malgré les exactions encourues par des Libanais, cela signifie qu'il y a des valeurs communes vécues en commun par les citoyens. Cette conviction de vivre ensemble se nourrit de valeurs communes comme le respect réciproque,

la reconnaissance des droits et des devoirs tant des communautés que individus, la démocratie et l'acceptation d'un Etat commun à tous ; elle est une vérité qu'il nous faut courageusement assumer.

L'Université Saint Joseph de Beyrouth se présente elle-même comme l'espace public où des membres de communautés religieuses différentes ou sans une affiliation à une communauté font l'expérience du vivre ensemble. C'est pourquoi l'Université depuis longtemps et plus récemment œuvre par plusieurs programmes académiques et sociaux afin de former à l'acceptation de l'autre tel qu'il est, et à promouvoir la citoyenneté et la solidarité parmi les milliers de ses étudiants et de ses cadres. Sûrement que le travailleur social trouvera des exemples pertinents dans la batterie des programmes de l'USJ comme la formation continue au dialogue islamo chrétien, le master en relations interreligieuses, les différents programmes comme le championnat du débat, la simulation parlementaire et le FRON Junior et senior etc.... Mais ce même travailleur social est déjà bien impliqué dans un combat quotidien dans la réduction de la discrimination et des inégalités sociales, la promotion des droits humains, ce qui le rend acteur contribuant au vivre ensemble.

Le congrès de l'AIFRIS ici au Liban, à Beyrouth et en France se prépare fiévreusement par les différents comités scientifiques et logistiques et par la multitude de recherches scientifiques qui se font en prélude à des papiers qui seront données durant les séances de ce riche moment. Mes souhaits pour que la famille des travailleurs sociaux saisisse ce moment comme une opportunité pour maîtriser les différents aspects du vivre ensemble.

L'Université remercie les instances de l'AIFRIS pour le choix de Beyrouth et les organisateurs au niveau de l'Ecole libanaise de formation sociale (ELFS) pour leurs efforts de bien préparer ce temps d'union et de partage, et vous souhaite la bienvenue, à vous les engagés dans le travail social auprès des millions de personnes dans le monde.

Pr. Salim Daccache s.j.

Recteur, Université Saint-Joseph de Beyrouth



Mesdames, Messieurs

Au nom de l'ensemble de la communauté de l'École libanaise de formation sociale (ELFS), je vous souhaite la bienvenue. Bienvenue dans cette institution âgée de soixante et onze ans.

Ce n'est pas le hasard qui a amené ce 8^{ème} congrès de l'AIFRIS à être accueilli chez nous. Lors de la décision de retenir le Liban comme pays d'accueil, l'ELFS fêtait ses soixante-dix ans d'histoire. Le thème « Sociétés plurielles et Vivre ensemble » n'est pas un choix innocent. Il s'agit en effet d'une résonnance aux valeurs fondatrices et à la raison d'être de l'ELFS.

Fondée en 1948, cinq ans après l'indépendance du Liban, jeune État qui apprend à être souverain dans un Vivre ensemble consacré par sa Constitution respectueuse de la coexistence des 18 communautés religieuses qui le constituent. C'est aussi l'année du déclenchement de la crise du Moyen Orient et de la cause palestinienne.

De par son rattachement à la Faculté de lettres et de sciences humaines de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth en 1978, en pleine guerre civile au Liban, son rôle d'artisan du Lien social et sociétal s'est vu renforcé. Sa mission d'œuvrer pour l'établissement d'une paix durable s'est consolidée par des recherches et des actions diversifiées auprès des populations déplacées et des victimes de la guerre.

Aujourd'hui, forte de son histoire, bien enracinée dans son contexte national et ouverte à son environnement régional, l'ELFS se voit relever de nouveaux défis. Défis d'ordres philosophiques, politiques et professionnels pour un Vivre ensemble complexe, souvent contradictoire, parfois contraignant pour la société à laquelle nous appartenons et pour laquelle et avec laquelle nous travaillons. Défis qui se conjuguent étroitement avec ceux du XXI^{ème} siècle avec ses avancées technologiques incontrôlables, ses menaces écologiques tant locales que globales, ses flux migratoires et de refuge et l'éclatement des sociétés, qu'elles soient traditionnelles ou modernes.

Face à la complexité et à la diversité des formes de rupture, l'innovation dans nos approches du travail social est fortement requise ainsi que l'adaptabilité et la flexibilité dans les façons de faire.

Face à des sociétés plurielles il nous est demandé d'avoir des Travailleurs sociaux Pluriels dans le sens de leurs capacités d'être et d'agir dans le présent mais surtout d'anticiper pour un meilleur avenir de l'être humain et de la planète.

Mesdames et Messieurs, nous misons fortement sur les échanges et communications lors de ce congrès afin d'éclairer nos perspectives de recherche, de formation et d'action pour le tissage d'un nouveau Lien Social.

J'espère pour nous toutes et tous de bien profiter de la richesse humaine de la participation, de la qualité des contributions et de la haute professionnalité de l'organisation.

En souhaitant à tous les congressistes une aventure agréable et productive.

Rima Mawad
Directrice
École libanaise de
formation sociale



Le congrès de l'AIFRIS à Beyrouth : quel apport pour le Travail social ?

Après avoir sillonné l'Europe, l'Afrique du Nord et l'Amérique du Nord, c'est en région Proche Orientale, à Beyrouth, que le 8^{ème} congrès de l'AIFRIS a décidé de se poser en juillet 2019.

Si le Liban dans sa configuration plurielle reflète aux congressistes un modèle représentatif de la thématique du congrès, nous ne pouvons dans un sens inverse que souligner l'importance de ce congrès pour les travailleurs sociaux au Liban engagés foncièrement dans l'édification du vivre-ensemble dans cette société diverse.

Qu'ils soient chercheurs, formateurs, étudiants ou professionnels sur le terrain, ces derniers sont perpétuellement sollicités à créer et recréer des stratégies constructives pour composer positivement autant avec les défis qu'avec les opportunités coexistant de façon ambiguë dans la complexité inhérente aux sociétés plurielles. Ces acteurs du Travail social font preuve au quotidien d'une créativité surprenante et d'une capacité d'innovation notable dans un pays confronté sérieusement à des défis de divers ordres, le vivre-ensemble n'en représentant qu'une facette.

En effet, l'État libanais est sans cesse mis à l'épreuve par des perturbations et des crises de différents registres : sécuritaire, économique, politique voire existentiel. Résistant à ces menaces, cet État s'est engagé dans la mesure de son possible pour favoriser un certain développement social garant des droits et des besoins minimaux de ses citoyens. Les problèmes sociaux multidimensionnels constituent l'une des nombreuses préoccupations des instances étatiques qui, empêchées par plusieurs entraves et limitations, s'avèrent à elles seules incapables d'y apporter des réponses globales et adéquates.

Dans ce contexte, les citoyens engagés du secteur associatif et privé, considérés comme principaux acteurs du Travail social, se positionnent comme des partenaires proactifs de l'État libanais. Par conséquent, ces acteurs s'activent pour innover et pour trouver des réponses complémentaires aux besoins et problèmes sociaux non résolus. C'est grâce à ce partenariat engendré par l'initiative de ces forces vives de la société et promu par la marge de liberté accordée par l'État, que ce pays représente un modèle contraire à celui de l'État-providence. Et c'est justement cette dynamique partenariale qui vise l'instauration des droits humains et la promotion des valeurs d'égalité et d'équité tant précieuses pour le Travail social et se situant au cœur du vivre-ensemble.

Ces initiatives, réalisations, voire exploits qui ne sont guère évidents dans de telles circonstances contraignantes font régulièrement l'objet de débats et de réflexion dans des séminaires ou colloques organisés au niveau local. Animés également par le souci de développer leur réseautage au plan international pour alimenter et bonifier leurs actions, un certain nombre

de travailleurs sociaux ne se lassent pas pour creuser des pistes leur permettant de participer à des événements scientifiques hors pays. Mais, il s'agit là de démarches fort coûteuses en termes de temps, d'énergie et de ressources financières dont l'accessibilité demeure extrêmement difficile et réservée à une minorité privilégiée.

C'est dans cette conjoncture que le congrès de l'AIFRIS avec son envergure internationale et son orientation spécialisée en Travail social, représente l'un des rares événements de ce calibre tenu au Liban. Accessible à tout acteur désireux d'y participer, ce congrès offre aux travailleurs sociaux une véritable occasion pour exercer une percée qui attribue une visibilité bien méritée à leurs actions notamment celles axées sur le vivre-ensemble. Il met à leur disposition une plateforme leur permettant d'exposer leurs expériences et savoirs contextuels, d'explorer les connaissances issues d'ailleurs et de se situer par rapport au développement scientifique dans d'autres contextes. À souligner également l'importance de la diffusion d'articles évalués par un comité scientifique de haut niveau attribuant une plus grande crédibilité aux savoirs partagés.

Au-delà des profits au niveau des acteurs en tant que tels, il importe également de souligner les possibilités d'échanges interinstitutionnels, tant à l'échelle locale que celle internationale, où des liens peuvent émerger entre milieux de pratiques, milieux de formation, groupements professionnels... pouvant engendrer des perspectives de collaboration enrichissantes.

Cette synergie se produisant au sein de l'École libanaise de formation sociale de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth ne peut que contribuer à mettre en valeur la mission de cette institution de formation qui a déjà fêté ses 70 ans. Cette mission se verra déployer durant les quatre jours du congrès, aussi bien dans sa dimension académique visant la professionnalisation et la scientificité que dans sa dimension culturelle et citoyenne axée sur la promotion des droits humains et le service à la collectivité.

N'est-ce pas là des valeurs partagées avec l'AIFRIS dont l'initiative d'organiser son 8^{ème} congrès au Liban ne peut que témoigner de sa solidarité avec les pays qui œuvrent continuellement pour lutter contre les exclusions, les rejets, les stigmatisations, les injustices et les inégalités en vue de transformer la diversité en un vecteur du vivre-ensemble au sens entier du concept ?

Avec toute notre considération pour l'initiative de l'AIFRIS !

Maryse Tannous Jomaa
Présidente, Comité d'organisation
Vice-présidente de l'AIFRIS

Houwayda Matta Bou Ramia
Coordnatrice scientifique
Vice-présidente du Conseil
scientifique permanent



PRÉSENTATION DE L'AIFRIS

Le projet associatif de l'AIFRIS

L'association a pour but de promouvoir le développement scientifique, pédagogique, professionnel et le rayonnement international de l'intervention sociale. L'intervention sociale comprend tous les professionnels qui accompagnent des personnes ou des collectifs.

Elle soutient, dans un esprit pluraliste l'équilibre entre les trois composantes fondatrices de l'AIFRIS : la formation, la recherche et l'intervention sociale.

Elle propose des espaces de rencontre internationaux sur les recherches scientifiques, les expériences pédagogiques et les pratiques professionnelles et sur les transformations socioéconomiques contemporaines.

Elle soutient toute action qui garantit les droits sociaux fondamentaux et qui participe à la promotion de l'idéal démocratiques.

Elle travaille à :

- Favoriser le développement des projets communs (scientifiques, pédagogiques et professionnels), pour créer un réseau dynamique et établir des partenariats avec d'autres associations locales, régionales, nationales ou internationales qui partagent ses préoccupations.
- Faciliter les échanges locaux, régionaux et internationaux dans le champ de l'intervention sociale et au sein des espaces francophones et pluriculturels.
- Valoriser et produire de la littérature professionnelle et scientifique francophone

Le Conseil administratif développe une structuration de l'association par pays. Les associations nationales fédèrent leurs forces dans une série d'activités favorisant les échanges et le développement de la recherche et de l'innovation sociale : journée d'étude, colloque, symposium, séminaire...

L'AIFRIS consolide son rayonnement par sa participation aux grandes associations du travail social aux niveaux européen et international, notamment par son adhésion à l'I.C.S.W. et à l'E.A.S.S.W.

L'historique

À La suite des deux premiers congrès internationaux des formateurs en travail social et des professionnels francophones de l'intervention sociale (Caen en 2005, Namur en 2007), les participants ont décidé de se structurer en signant un premier protocole d'entente à Mons (Belgique) le 21 mars 2008 et en créant le 28 juin 2008 à Paris l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale (AIFRIS). Les partenaires fondateurs de l'AIFRIS viennent de Belgique, France, le Québec-Canada, Mali, Québec, République Démocratique du Congo, Roumanie, Suisse, Tunisie. Ils ont été rejoints en avril 2009 par le Luxembourg et la Côte d'Ivoire, en 2010, par le Liban, le Portugal et l'Italie, en 2011 par le Maroc et l'Algérie et en 2012 par l'Espagne.

Le siège de l'AIFRIS fut établi à Bruxelles sous la forme d'une association de droit belge avec la forme juridique d'ASBL (Association Internationale Sans But Lucratif). Le statut d'ASBL a été conféré par arrêté ministériel, le 7 juin 2009. Les statuts ont été publiés au Moniteur belge le 25 juin 2009, avec le numéro d'entreprise 814 798 911.

En 2017, le siège social de l'association a été transféré en France, à l'institut régional de Travail social de Besançon, pour des raisons de simplification administratives et financières.

Les instances de l'AIFRIS

L'Assemblée générale et le Conseil d'administration

L'Assemblée générale est constituée des représentants par pays. Chaque pays a droit à 5 membres effectifs. Elle se réunit au minimum 1 fois par an.

L'association est administrée par un Conseil d'administration dont les membres sont élus par l'assemblée générale sur des listes présentées par les membres regroupés par nationalité. Le Conseil reflète en son sein la diversité et le pluralisme des membres de l'association dans la représentation de chaque pays. Il représente les intérêts de ses adhérents et de l'association, de définir les choix politiques fondamentaux, de proposer les orientations et de formuler les directives générales.

Le Conseil désigne en son sein un.e président.e, un.e vice président.e, un.e trésorier.e, un.e secrétaire. Ces quatre fonctions prévues par les statuts constituent un Bureau qui est l'organe exécutif de l'AIFRIS. Le Bureau met en œuvre la politique générale votée par le Conseil d'Administration.

Le Comité scientifique permanent

Le Comité scientifique permanent de l'AIFRIS travaille à la construction d'objets scientifiques à partir des différentes composantes de l'action sociale indispensable à la compréhension des transformations du travail

social. Il assure une fonction de veille sur les évolutions de l'intervention sociale.

Sa composition est organisée sur la base d'un équilibre entre milieux universitaires et hautes écoles, centres de recherche, milieux professionnels et associations de défense des droits sociaux et représentants des pays membres de l'AIFRIS.

Les fonctions du comité scientifique sont les suivantes :

- Coordonner les travaux des différents groupes thématiques internationaux
- Proposer le thème du congrès et en définir les axes
- Participer à l'élaboration du programme du congrès
- Définir les critères et sélectionner les communications ; en promouvoir la publication
- Accompagner les candidats qui le sollicitent dans l'élaboration de leur communication
- Garantir la ligne éditoriale de la Revue en ligne

LE CONGRÈS

LES LIEUX

Le congrès se déroule au Campus des Sciences Humaines (CSH) de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ), Rue de Damas.

Conférences et tables rondes

Amphithéâtre Pierre Abou Khater
(Hall du CSH)

Ateliers, forums, groupes thématiques, carrefours de savoirs

Bâtiments A et C au CSH

Réunions des instances de l'AIFRIS

Salle polyvalente, 5^{ème} étage, bâtiment C

Repas et Pauses café

Le repas du midi et les pauses café seront servis au Hall du CSH par NAMLIEH, entreprise sociale sous forme d'une coopérative de soutien aux femmes rurales.

L'esplanade du CSH sera aussi disponible.

Cartes - Campus des Sciences humaines Université Saint Joseph de Beyrouth



ACTIVITÉS ET ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS

Visites de terrains de pratique

Le Lundi 1 Juillet de 9h à 13h

Départ en minibus à 9h précises à partir du Campus des Sciences Humaines, USJ.

Ces visites ont pour objectif de favoriser aux congressistes qui le désirent une connaissance plus approfondie de certaines pratiques de travail social au Liban, notamment celles qui se déroulent dans le secteur associatif autour de problématiques reliées à la diversité. Un échange avec les professionnels, des personnes accompagnées ainsi qu'une visite des lieux sont à l'ordre du jour.

Visite guidée du Centre-Ville de Beyrouth

Le Mardi 2 Juillet à 18h30

Départ à 18h30 précises par bus, à partir du Campus des Sciences Humaines, USJ.

Pour souligner l'accueil du 8^{ème} congrès à Beyrouth, les congressistes seront invités à visiter la ville et faire leur tournée des quartiers et ruelles au rythme des sons de cloches et des voix des Muezzins.

Capitale de la pluralité et du vivre ensemble par excellence, Beyrouth ne vous laissera pas indifférent... Des guides spécialisés vous accompagneront dans votre découverte !

Espace-échanges

Le Mercredi 3 Juillet de 11h30 à 12h30

Sur l'esplanade du Campus des Sciences Humaines, USJ

Rencontres et échanges libres sont à l'ordre du jour de cet espace spécialement organisé pour vous. Faites-vous connaître, circulez, allez vers l'autre pour tisser des liens et discuter de vos intérêts communs. Le tout dans une ambiance conviviale et ensoleillée !

Soirée festive au Coral Beach

Le Mercredi 3 Juillet

Départ par bus à 19h30 précises à partir du Campus des Sciences Humaines, USJ.

Retour par bus autour de minuit vers le Campus.

C'est au Coral Beach (Beyrouth, Avenue Jnah) complexe hôtelier situé en bord de mer que la soirée festive sera organisée.

Le panorama de la Méditerranée orientale vous ouvre grand les bras pour vous promettre une soirée inoubliable dans une ambiance de fête et de musique.

Le tout imprégné de la culture Libanaise avec buffet, drinks, animations et joie de vivre ensemble !

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour toute demande urgente à caractère logistique :

Contacter Mlle Tania KHANATI : 00961 3 846882

Connexion Internet (Wi-Fi)

L'Université offre à tous les congressistes une connexion Internet au sein de son établissement. Voici comment accéder au service :

Connexion : **USJ-invite**

Nom d'utilisateur : **aifris2019**

Mot de passe : **aifris2019**

Accès aux ordinateurs

Accès gratuit : Vous trouverez le nom d'utilisateur et le mot de passe affichés dans la salle.

Local : Bâtiment A – 2^{ème} étage – Salle d'informatique n°207

Heures d'ouverture : De 9h à 19h30

Guide pratique à l'usage des congressistes

Un guide pratique comprenant des suggestions de bonnes adresses (itinéraires de promenades, restaurants, sites à visiter, numéros utiles...) est à disposition dans le sac du congrès.

APPEL À COMMUNICATION ET PROGRAMME

APPEL À COMMUNICATION

8^e Congrès de l'AIFRIS – Beyrouth Juillet 2019

SOCIÉTÉS PLURIELLES, TRAVAIL SOCIAL ET VIVRE-ENSEMBLE

Le présent appel vise à encourager des communications de chercheurs, de formateurs, de professionnels de l'action sociale et de personnes accompagnées mettant l'accent sur la contribution du travail social dans la constitution et la dynamisation du «vivre-ensemble». Face aux tensions interculturelles, aux discriminations socioculturelles, mais aussi face aux inégalités socioéconomiques ou encore aux risques de fragmentation territoriale, il s'agit de questionner et d'analyser de quelles manières les actions et interventions sociales concourent aux dynamiques d'organisation, d'animation et de développement des liens sociaux. Lors du 8^{ème} congrès de l'AIFRIS, cette thématique sera travaillée à Beyrouth, au Liban, un pays symbole de diversité en recherche perpétuelle d'un vivre-ensemble plus harmonieux.

Les sociétés contemporaines se distinguent par des contextes fortement pluralistes, tant du point de vue socioéconomique que du point de vue ethnique, communautaire, culturel ou religieux. Ces diversités et les tensions qui les accompagnent prennent racine dans l'historicité des territoires et dans les mouvements migratoires qui les constituent (Bolzman, 2009). En leur sein, des groupes se retrouvent défavorisés socioéconomiquement, sont affectés d'un statut social peu valorisé et/ou font l'objet d'une disqualification de tel ou tel trait identitaire (Saillant, 2012). Quand ces processus de précarisation, de discrimination et d'exclusion dominent (Bolzman et Guissé, 2017), naissent frustration et sentiment d'injustice. Dans leur sillage, des stratégies de résistance et de repli communautaires apparaissent, des postures de survie et d'évitement se font jour (Touraine, 1997, Paugam, 2015). Que faire de ces frustrations qui menacent de se transformer en violences latentes, en particulier lorsque des manœuvres de segmentation, d'instrumentalisation et de politisation amènent à craindre tout ce qui est différent et menacent la cohésion sociale (Kanafani, 2004, Messara, 2004) ?

Dans cette réalité complexe, le passage de la communauté à la société (Tönnies, 1887, 2010) et la transformation de la solidarité mécanique en solidarité organique (Durkheim, 1893, 2007) nécessitent sans cesse d'être consolidés. C'est une des perspectives du travail social que de créer des

opportunités transformant l'obligation d'une vie côte à côte en une volonté de vivre ensemble¹. Ainsi peut-on considérer qu'un des rôles des acteurs qui s'y impliquent consiste à transformer la différence «séparatrice et polémogène en une opportunité intégratrice et pacificatrice» (Willaime, 2004 : 5), à «substituer la distinction à la disjonction, la reliance à la réduction» (Morin, 2016 : 127).

En cela, le travail social participerait à l'édification d'une culture de coexistence pacifique garantissant la réciprocité des rapports sociaux et permettant l'émergence d'un droit d'intégration respectueuse des spécificités (Le Bris, 2016 : 79).

- En contexte de flexibilité identitaire et de pluralité référentielle, comment peut-on témoigner **des soutiens apportés par les travailleurs sociaux** aux individus confrontés à une extériorité mouvante, angoissante et vitale (Teyssier et Denoux, 2013)?
- Afin de dépasser les appartenances restrictives - qu'elles soient personnelles, religieuses, communautaires ou encore ethniques-, **quels apports peut-on mettre au crédit de l'action éducative et sociale**, en particulier quand il s'agit de faire émerger des adhésions croisées englobantes et inclusives (Maila, 2017) ?

Nous proposons de resituer ces interrogations dans une vision large du «vivre-ensemble» et de ses enjeux. En effet, les confrontations et négociations entre les communautés et les groupes engagent la culture – entendue ici au sens plein du terme - dans un processus permanent de recreation et de recomposition. La gestion des différends, des conflits et des tensions culturelles s'y conjugue avec des stratégies identitaires actives visant aussi bien l'intégration personnelle que l'ajustement social global (Manço, 1998). Cette cohabitation constructive a pour but la production d'une unité plurielle et d'une appartenance citoyenne marquées par l'acceptation de diverger sans blâme (Kanafani, 2004, Noun, 2004). Cette ambition du vivre-ensemble, c'est aussi celle qui veille à ce que le droit à la différence puisse ne pas être rabattu sur «l'idéologie de la différence» (Messara, dans Noun, 2004 : 35).

La puissance publique, les acteurs intermédiaires, comme chacun d'entre nous, sommes impliqués dans cette (re)construction des rapports sociaux permettant à toute personne, groupe ou collectivité d'être assuré(e) de la continuité de son existence dans la dignité, d'occuper une place au même titre que les autres et d'exercer une parole entendue. Une telle dynamique fédératrice oblige à s'engager contre les stigmatisations, les exclusions et

¹ « Le « vivre-ensemble » se définit par la construction d'ententes réciproques, pacifiques et respectueuses des personnes dans leurs identités culturelles et religieuses, en considérant la reconnaissance des diversités comme fondement de la cohésion sociale d'une société démocratique ». (Devries et Manço, 2017 : 120).

les frustrations issues des limitations rencontrées dans l'accès aux droits ainsi que des injustices vécues ou ressenties.

A quels risques de fragmentation et de délitement le «vivre-ensemble» est-il aujourd'hui réellement exposé et comment y faire face? Comment rendre compte du «vivre ensemble» et comment témoigner de la diversité des formes d'engagement des acteurs sociaux à son sujet? Comment les professionnels de l'action sociale, les étudiants, les formateurs et les chercheurs ou encore des personnes accompagnées sont-ils amenés à participer à son déploiement? Quelles esquisses d'un nouveau contrat social peut-on entrevoir, pour quels contextes et pour quels projets de société? Comment s'outiller pour en être acteur et promoteur, selon quels cadres de référence, avec quelles pratiques, quelles ressources et quels partenaires?

Tous ces questionnements serviront de clés de voûte pour orienter les analyses, échanges, recherches et interventions autour de quatre axes de communication.

Axe 1. Enjeux et construction du «vivre-ensemble»

Revitaliser la pluralité et prôner l'altérité interrogent les enjeux inhérents à cette double finalité ainsi que les modes d'action qui y concourent. Comment encourager l'ouverture à l'autre et le mouvement vers lui? Comment favoriser l'élargissement des sphères d'interactions et d'échanges? Par quelles méthodologies, concepts et courants théoriques, et avec quels partenaires favoriser un rapprochement des visions et une mise en compatibilité des discours? Quel dialogue amorcer pour générer des histoires, des expériences et des intérêts qui unissent en sauvegardant les spécificités respectives? Quel regard initier sur l'identité comme potentiel créateur de nouvelles opportunités de relations? Comment discerner, dans la mémoire individuelle et collective, des facteurs de distanciation, de conflit et de repli identitaire? Par quelles approches relativiser leurs impacts et aider à la conciliation des références?

Ces paramètres d'analyse ne peuvent être abordés en dehors d'une approche qui vise à élucider les fondements du vivre-ensemble : Quelles significations attribuer au vivre-ensemble et comment cerner le sens d'un tel modèle construit sur et à partir de multiples expériences et significations? Quels seraient les apports, mais aussi les dérapages possibles des tentatives de rapprochement des différences, du respect des identités et de la sauvegarde des cadres de référence (mode de vie, valeurs, doctrines, croyances)? Comment identifier les forces et limites de ces processus et leur franchissement comme socle du vivre-ensemble? Comment prendre en compte les mouvements actuels, porteurs d'identités

reconfigurées (interculturalité, migration, réalités familiales plurielles...) et les questionner face aux processus de construction identitaire classique?

Les expériences et recherches en Travail social participent à enrichir la réflexion générale sur les processus empêchant ou favorisant l'ouverture aux phénomènes d'exclusion et d'inclusion.

Axe 2. La lutte contre les inégalités et la défense des droits des minorités

L'édification d'un vivre-ensemble inclusif appelle à examiner la contribution des acteurs du travail social à la sauvegarde et à la promotion d'un droit à l'existence. Ce droit passe par la possibilité de construire des parcours qui ne soient pas définitivement dépendants d'un système dominant, que ce dernier soit de nature idéologique, sociale, structurelle voire d'ordre légal. Si l'expérience des migrants met en lumière l'ampleur des défis que soulève cette question, des exemples tels que le traitement réservé aux personnes appartenant à des minorités sexuelles et des minorités de genre (LGBT) ou aux personnes toxicomanes sont aussi emblématiques des enjeux ici soulevés.

Que ce soit de manière modeste ou plus ambitieuse, de nombreux acteurs de l'intervention sociale se manifestent en tant que promoteurs d'actions cherchant à prévenir et/ou à neutraliser les sources de domination qui portent atteinte aux libertés individuelles et collectives : Quelles formes ces actions prennent-elles, par quels moyens sont-elles réalisées et à quelles embûches sont-elles confrontées? Comment le travail social s'affirme-t-il comme force de changement vis-à-vis de sous-systèmes sociaux (famille, école, quartier, communauté, religion, État) qui risquent de reproduire des rapports d'exclusion, de subordination et de victimisation? Devant la multiplicité des injustices, des inégalités, des discriminations, des oppressions, des coercitions et des manœuvres de contrôle social, le travail social ne risque-t-il pas d'être plus enclin à observer et commenter qu'à agir?

Axe 3. Élaboration et mise en œuvre des politiques publiques

Penser le positionnement et l'agir des acteurs de l'action sociale dans la construction du vivre-ensemble nécessite de croiser les regards sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. Par quels processus ces politiques sont-elles élaborées et dans quelle mesure constituent-elles un facteur d'union et de solidarité? S'appuient-elles sur la participation des diverses parties prenantes et font-elles l'objet d'une gouvernance intersectorielle? A quelles conditions peut-on considérer que ces politiques s'inscrivent dans la lignée des Droits de l'homme et du respect des libertés publiques? De quel nouveau contrat social seraient-elles les prémices?

Se pencher sur la conception et l'implantation de telles politiques incite à étudier les contributions des différents acteurs en présence, qu'ils soient

élus, acteurs gouvernementaux, responsables de services, travailleurs sociaux... Il peut aussi s'agir de repérer si elles émanent des institutions sociales et/ou si elles sont le résultat de mobilisations collectives issues de la société civile ou encore de la philanthropie voire du monde de l'entreprise et de l'économie marchande. Il convient aussi d'examiner les stratégies et les expérimentations à l'œuvre afin d'appréhender comment les actions entreprises visent plus ou moins le changement social que ce soit au niveau socioéconomique, socioéducatif, socioculturel ou encore en matière d'habitat ou de gestion de l'espace public.

Axe 4. Orientations des formations et développement des milieux de pratique

La réflexion initiée par les axes précédents ne peut s'accomplir sans prendre en compte les institutions de formation en travail social ainsi que l'organisation et le développement des milieux de pratique. Comment les milieux de pratiques (organismes employeurs, instances partenariales...), les lieux de professionnalité (écoles, associations et syndicats professionnels, commissions d'éthique...) ou encore les comités d'usagers arrivent-ils à fonctionner comme des plateformes de dialogue, d'expression et de débat public sur les controverses et les sujets polémiques qui traversent le vivre-ensemble? Dans quelles mesures parviennent-ils à analyser des pratiques limites voire litigieuses? De quelle aptitudes font-ils preuve et avec quelles dispositions concrètes contribuent-ils à promouvoir la mission des travailleurs sociaux et à soutenir un agir professionnel engagé? De quelles identités professionnelles les dynamiques de formation sont-elles porteuses et comment sont-elles accueillies au sein des institutions employeuses et par les milieux de pratique? Dans quelle mesure, les contenus de la formation et les cadres de référence de la pratique permettent-ils de dépasser les représentations sclérosées véhiculant des idéologies, des comportements et des politiques de nature conflictuelle et séparatrice? Quels sont les processus favorisant un agir communicationnel et participatif porteur d'innovations sociales?

Cette analyse réflexive s'impose d'autant plus que la mission de ce champ disciplinaire et de pratiques est axée sur la libération, l'empowerment, la reconnaissance, la promotion du droit à l'expression et à la parole, le développement de la confiance et la capacitation des personnes et des populations victimisées, exclues, opprimées, déçues ou blâmes.

Ces quatre axes offrent une occasion de nous questionner et nous positionner sur les pratiques sociales, sur les modes d'intervention et sur les visions stratégiques qui les sous-tendent, entendues ici comme initiatrices de dynamiques d'innovation, de libération et de participation.

Références bibliographiques

Abou, Sélim (2002). *L'Identité culturelle ; suivi de Cultures et droits de l'homme*, [4e éd. rev. et corr.]. - Beyrouth : Presses de l'Université Saint-Joseph, Paris : Perrin.

Bolzman, Claudio (2009). « Modèles de travail social en lien avec les populations migrantes : enjeux et défis pour les pratiques professionnelles », *Pensée plurielle*, 2009/2 n° 21, p.41-51.

Bolzman, Claudio, Vagni, Giacomo (2015), « Égalité de chances? Une comparaison des conditions de vie des personnes âgées immigrées et "nationales" », *Hommes et migrations*, N° 1309, p.19-28.

Chamoun, Mounir (1997). *La diversité linguistique et culturelle et les enjeux du développement*, Actes des 1^{ères} journées scientifiques du Réseau thématique de recherche « Cultures, Langues et Développement », sous la dir. de Sélim Abou, Katia Haddad. AUPELF-UREF, Montréal; Université Saint-Joseph, Beyrouth (Universités francophones. Actualité scientifique).

Devries, Morgane, Manço, Altay (2017). « Dialogues entre musulmans et non-musulmans », *Hommes et migrations*, n° 1316, p.119-128.

Durkheim, Emile (1893, 2007), *De la division du travail social*, Paris, PUF

Kanafani, Aida (2004). *Liban : le vivre ensemble, Hsoun, 1994-2000*, Librairie orientaliste Paul Geuthner S.A.

Le Bris, Catherine (2016). « La contribution du droit à la construction d'un « vivre ensemble » : entre valeurs partagées et diversité culturelle », *Droit et société* 2016/1, n° 92, p. 75-98.

Maïla, Joseph (2017). « La crise du pluralisme au moyen orient », *La crise du pluralisme au moyen orient et la gestion de la diversité*, Table-ronde organisée par L'observatoire PHAROS, l'Ordre de Malte-Liban et le département d'histoire de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

Manço, Altay (2009). « A Malo Mundarum. Investigations locales pour la cohésion socioculturelle », *Pensée plurielle*, 2009/2, n° 21, p.169-177.

Manço, Altay (1999). *Intégration et identités. Stratégies et positions des jeunes issus de l'immigration*, Bruxelles, De Boeck.

Manço, Altay (1998). *Valeurs et projets des jeunes issus de l'immigration (L'exemple des Turcs en Belgique)*, Paris, L'Harmattan (Logiques Sociales).

Messarra, Antoine (2004). « Chose publique en régression et citoyenneté en alerte », *Observatoire de la paix civile et de la mémoire au Liban*, ss dir. Antoine Messarra, Librairie orientale, Beyrouth.

Morin, Edgar (2016). *Penser global*, Flammarion, Paris.

Noun, Fady (2004). «Création d'un observatoire de la paix civile et de la mémoire», *Observatoire de la paix civile et de la mémoire au Liban*, ss dir. Antoine Messarra, Librairie orientale, Beyrouth.

Paugam, Serge (2015). *Vivre ensemble dans un monde incertain*, Paris : L'aube.

Saillant, Francine (2012). «Le vivre-ensemble dans les mouvements sociaux : identités, performativités, droits collectifs», *Terrains du vivre-ensemble : émergence d'un concept*, Colloque annuel du CÉLAT, 29-31 mai 2012 Manoir du Mont-Sainte-Anne.

Temple, Caroline (2005). «Stratégies identitaires, durée d'acculturation et orientations personnelles : quel lien avec l'estime de soi? Le cas des migrants japonais», *Bulletin de psychologie*, 2005/3, n° 477, p.369-375.

Teyssier, Julien, Denoux, Patrick (2013). «Les réactions psychologiques transitoires : interculturel et personnalité intraculturelle», *Bulletin de psychologie*, 2013/3, n° 525, p.257-265.

Tönnies, Ferdinand (1887, 2010), *Communauté et société*, Paris, PUF.

Touraine, Alain (1997). *Pourrons-nous vivre ensemble? : égaux et différents*, Paris : Fayard.

Willaime, Jean-Paul (2004). Préface de : *Liban : le vivre ensemble*, Hsoun, 1994-2000, Aida Kanafani, Librairie orientale Paul Geuthner S.A.

LE PROGRAMME

Programme du 8^{ème} Congrès de l'AFRIS : **Sociétés plurielles, Travail social et vivre-ensemble - Beyrouth, juillet 2019**

Lundi 01 juillet	Mardi 02 juillet	Mercredi 03 juillet	Jeudi 04 juillet	Vendredi 05 juillet
9h-13 h Visite de l'association Himaya ONG qui vise à promouvoir la protection globale des enfants	8h30 : Inscription 9h15-10h : Mots d'ouverture du congrès : - Rima Mawad, directrice de l'ELFS - Joëlle Libois, présidente de l'AFRIS - Salim Daccache, s.j, recteur de l'USJ - Hervé Sabourin, directeur régional de l'AUJ au Moyen-Orient DRMO - Houwayda Matta Bou Ramia, coordinatrice scientifique du congrès	9h-9h45 : Conférence Le Monde Arabe : les défis du vivre ensemble et ses instruments - Fadia Kiwan, directrice générale de l'Organisation de la femme arabe (OFA) (Caire), professeure de sciences politiques et directrice honoraire de l'Institut des sciences politiques à l'USJ (Liban)	9h-10h : Table ronde Identités multiples et droit à la différence, le vivre-ensemble à l'épreuve Modératrice : Françoise Tschopp, ancienne chargée d'enseignement et de formation à la Haute école de travail social de Genève, superviseuse et intervenante, présidente de l'association Astural (Suisse) - Nadia Badran, directrice de l'association Soins infirmiers et développement communautaire -SIDC (Liban) - Clothilde Palazzo-Cretol, professeure à la Haute école de travail social HES-SO Valais-Wallis, membre du Centre de compétences corps (Suisse) - Jinaad Maalouf, médecin, enseignant de philosophie- Département de philosophie - Faculté des lettres et des sciences humaines -USJ (Liban)	9h-10h15 : Conférence Pour (re)faire société Revenir aux sources de la solidarité humaine - Serge Paugam, directeur de recherche au CNRS (DRCE) Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) (France).
Intermède musical				

	10h00-11h : conférence inaugurale L'unité dans la pluralité : quel vivre-ensemble pour nos sociétés à l'âge de la mobilité et de la mondialisation ? - Joseph Maïla, professeur de géopolitique et de relations internationales et directeur du programme de médiation à l'Institut de recherche et d'enseignement sur la négociation (IRENE) à l'ESSEC (École supérieure des sciences économiques et commerciales) (France)	9h45-11h15 : Table ronde Mouvements migratoires et réfugiés : défis et perspectives Modératrice : Anne Triboulet, « Senior Protection Officer », Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR – Liban) - Claudio Bolzman, professeur ordinaire à la Haute école de travail social de Genève (HETS) (Suisse) - Roxane Caron, professeure agrégée, École de travail social, Université de Montréal (Canada) - Anad Damien, maître de conférences, École libanaise de formation sociale, Faculté des lettres et des sciences humaines, USJ (Liban) - Véronique Salameh, «Assistant protection officer» - mobilisation communautaire Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR-Liban) - Témoignage de jeunes, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR-Liban)	10h-11h : Table ronde Le dialogue interculturel vecteur du « vivre-ensemble » interreligieux Modérateur : Mejjed Hamzaoui, professeur, Faculté de philosophie et des sciences sociales, Université Libre de Bruxelles (Belgique) - Nayla Tabbana, directrice de l'Institut de la citoyenneté et de la gestion de la diversité - Aduan, Fondation pour la diversité, la solidarité et la dignité humaine (Liban) - Rita Ayoub, animatrice sociale, coordinatrice de la formation au dialogue Islamo chrétien - Institut d'études islamo-chrétiennes - Faculté des sciences religieuses, USJ (Liban) - Tarek Mtri, ancien ministre de la culture au Liban, directeur de l'Institut Issam Fares pour les politiques publiques et les affaires internationales à l'Université Américaine de Beyrouth (AUB- Liban)	10h15-10h30 : Témoins du congrès - Annie Fontaine, professeure agrégée, École de travail social et de criminologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval (Canada) - Michel Guisard, enseignant à l'Institut supérieur de formation sociale et de communication (Bruxelles) et à l'Institut provincial de formation sociale (Namur). Professeur invité à l'Université de Louvain-la-Neuve (UC Louvain) (Belgique)
	11h15-11h30 : Présentation de la revue de l'AFRIS « Écrire le social » et de son environnement sur le portail Cairn.info - Stéphane Rullac, professeur ordinaire en innovation sociale, Haute école de travail social de Lausanne (HES-S). Rédacteur en chef adjoint de la revue de l'AFRIS - Dorina Hintea, présidente du réseau documentaire en sciences et action sociales - Prisme- France, membre du Comité de rédaction de la revue de l'AFRIS - Thomas Parisot, responsable relations institutionnelles, Cairn.info		Danse contemporaine, l'Atelier Cor.	

<u>16h-18h30 :</u> Inscription et accueil des congressistes au hall du Campus des Sciences humaines (CSH)	<u>11h-11h30 : Pause</u> <u>11h30-12h30 : Table</u> <u>ronde</u> Le travail social dans le monde arabe et au Liban, une diversité d'acteurs Modératrice : Jamilé Khoury, professeur associé, Ecole libanaise de formation sociale, USJ (Liban) - Président Abdallah Ahmad, directeur général du Ministère des affaires sociales au Liban - Mohamed Mohi El Din, Emeritus Professor of sociology - Menoufia University (Egypt)	<u>11h30-12h30 : Espace-échanges</u> Plateforme d'échange libre pour « connaître et se faire connaître » permettant aux personnes et aux institutions intéressées de présenter leurs initiatives, projets en perspective, actions innovantes, publications, recherches, programmes de formation, structures, réseaux,...	<u>11h-11h30 : Pause</u> <u>11h30-13h :</u> Ateliers et Forums	<u>11h00 – 11h30</u> « Le Travail Social » animé par l'Association culturelle des arts croisés (Tripoli – Liban)	<u>11h30 :</u> Clôture du congrès : - Mot de la nouvelle présidence - Mot du prochain organisateur du congrès 2021	
		<u>12h30-14h : Déjeuner</u>	<u>12h30-14h : Déjeuner</u>			

	<u>14h-15h30 :</u> Ateliers	<u>14h-15h30 :</u> Ateliers	<u>14h-15h30 :</u> Ateliers spécifiques aux doctorants	<u>14h30-16h :</u> Ateliers et Forums	<u>14h30-17h30 :</u> Groupes thématiques & Carrefours de savoirs	
	<u>15h30-16h : Pause</u>	<u>15h30-16h : Pause</u>	<u>15h30-16h : Pause</u>			
	<u>16h-17h30 :</u> Ateliers	<u>16h-17h30 :</u> Ateliers	<u>16h-17h30 :</u> Ateliers spécifiques aux doctorants			
	<u>18h30 :</u> Visite guidée de Beyrouth	<u>19h30 :</u> Soirée festive				

LES ATELIERS

Mardi 2 juillet

14h - 15h30 | PREMIÈRE SÉANCE D'ATELIERS

Atelier 1. Recherches collaboratives, une production de savoirs non conventionnelle

Président (e) : **GASPAR Jean-François** | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 311

Un travail ensemble pour la mise en œuvre de la politique publique du logement. Contribution d'une recherche action formation

Auteur.e.s : **MOLINA Yvette** (France)
LYET Philippe (France)

Les recherches collaboratives... passerelles entre science et société, liens privilégiés entre besoins sociaux et travail social, opportunités remarquables de formation

Auteur.e.s : **REY-BAERISWYL Marie-Claire** (Suisse)

Les pratiques d'accueil en Centre Social Culturel : expérimentation d'un dispositif de Recherche Action Formation en innovation sociale

Auteur.e.s : **ROUGERIE Corinne** (France)

Atelier 2. Croiser savoirs, regards et expériences comme bonnes pratiques

Président (e) : **RULLAC Stéphane** | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 312

Vivre ensemble et travail social : défis et enjeux, une histoire à 3 voix

Auteur.e.s : **PERREIN Nicolas** (France)
GIRARDET Khedidja (France)
GASSAMA DIOP Yakhara (France)

Un projet au croisement de pratiques interculturelles en travail social : Argentine, Liban, France, Allemagne et Belgique

Auteur.e.s : **GILLET François** (Belgique)

Expérience d'un voyage d'étude en Europe sur l'accompagnement des personnes polyhandicapées adultes

Auteur.e.s : **VINCHON Agnès** (France)

Atelier 3. Lorsque l'expression du corps participe à la construction du lien social

Président (e) : **LOSER Francis** | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 313

Donnons aux jeunes le pouvoir de vivre leur citoyenneté dans la diversité : sport et médiation artistique, une expérience libanaise

Auteur.e.s : **KHLAT Tala** (Liban)

Pratiquer la musculation à l'intérieur d'une institution fermée : un enjeu pour le vivre-ensemble

Auteur.e.s : **PALAZZO Clothilde** (Suisse)

BOURNISSEN Chantal (Suisse)

La construction de la relation : de l'imaginaire à la réalité

Auteur.e.s : **IANIRI Erminda** (Belgique)

BORGERS Candice (Belgique)

JANOWSKI Anne-Sophie (Belgique)

Atelier 4. Usages des technologies numériques en intervention sociale : quels enjeux éthiques pour les professionnel-le-s ?

Président (e) : **GUISSARD Michel** | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 314

Questionnements éthiques face aux usages des technologies numériques en intervention sociale

Auteur.e.s : **JOCHEMS Sylvie** (Canada)

GONIN Audrey (Canada)

Usages des technologies numériques en intervention sociale : quels enjeux éthiques pour les professionnel-le-s ?

Auteur.e.s : **PETITPIERRE Bastien** (Suisse)

Enjeux éthiques dans le champ de l'intervention sociale : quelles préoccupations, analyses et stratégies des intervenant.e.s ?

Une recherche collaborative dans quatre pays francophones

Auteur.e.s : **COMPERE Laure** (Belgique)

PROVOOST Natascha (Belgique)

PHILIPPART Anne (Belgique)

Atelier 5. Innovation et économie sociale, quelle place aux stratégies participatives ?

Président (e) : **LENZI Catherine** | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 315

Comment une banque coopérative favorise-t-elle le vivre ensemble dans une société plurielle ?

Auteur.e.s : **ELAKKAoui Imtissal** (Liban)

Construction identitaire, éducation et revendication : comment les organismes communautaires parviennent-ils à diffuser leurs innovations sociales ?

Auteur.e.s : **JETTE Christian** (Canada)

Les enjeux de la RSE comme moyen de vivre ensemble inclusif - cas du Liban

Auteur.e.s : **RIZKALLAH Siham** (Liban)

Atelier 6. Construction des solidarités, entre approche globale et intervention collective

Président (e) : **DAMIEN Amal** | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 316

Travail Social à Caritas Liban, une approche Globale au Service de la Personne.

Auteur.e.s : **ABOU JAOUDE Sandra** (Liban)

L'intervention collective au Québec : convergences, transformations et enjeux

Auteur.e.s : **BOURQUE Denis** (Canada)

COMEAU Yves (Canada)

LACHAPPELLE René (Canada)

Habiter et vivre ensemble autrement : de nouvelles perspectives avec l'habitat dit participatif ?

Auteur.e.s : **COSTES Laurence** (France)

Atelier 7. Quand les jeunes en difficulté sont replacés au cœur des processus d'intégration

Président (e) : VOLLE Stéphane | Local : Bâtiment A – 7^{ème} étage – salle 712

Vers la transformation des soutiens à la transition à la vie adulte des jeunes placés au Québec

Auteur.e.s : GOYETTE Martin (Canada)

Les politiques de prévention et d'intervention contre le (sur) endettement juvénile : de nouvelles formes « douces » de gouvernement des conduites économiques pour favoriser le vivre-ensemble ?

Auteur.e.s : SCALAMBRIN Laure (Suisse)

CSUPOR Isabelle (Suisse)

DELAY Christophe (Suisse)

SPEAK UP : pour les droits des personnes vivant avec le VIH

Auteur.e.s : HELAYEL Maria (Liban)

Atelier 8. La violence à caractère sexuel et ses différents visages

Président (e) : LEIDER SOYEUR Claire | Local : Bâtiment A – 7^{ème} étage – salle 713

La violence à caractère sexuel en contexte universitaire : penser les modes d'intervention pour favoriser le vivre ensemble à partir d'expériences d'étudiantes

Auteur.e.s : SAVOIE Lise (Canada)

PELLAND Marie-Andrée (Canada)

Documentation des violations des droits humains contre les femmes qui pratiquent le sexe pour de l'argent (FSA)

Auteur.e.s : CHAMMAA Lara (Liban)

Exclusion sociale et violence de la part de partenaires intimes :

Parcours de femmes en situation d'itinérance

Auteur.e.s : FLYNN Catherine (Canada)

COUSINEAU Marie-Marthe (Canada)

Atelier 9. L'interculturalité et le pouvoir d'agir comme leviers du vivre-ensemble

Président (e) : FEU Montserrat | Local : Bâtiment A – 7^{ème} étage – salle 715

Les migrants haïtiens au Chili et les mineurs non accompagnés demandeurs d'asile en France : perspective pour une recherche plurielle – IRTS Paris IDF France et UCSH de Santiago de Chili
Auteur.e.s : MARIALE Line (France)

ALVAREZ ROJAS Ana Maria (France)

MECHAHEB Dalila (France)

Développer au sein de la formation des futurs assistants sociaux la démarche interculturelle et le pouvoir d'agir comme leviers au vivre ensemble dans une société plurielle et inclusive

Auteur.e.s : COMINELLI Emilie (Belgique)

L'approche interculturelle en travail social et l'approche DPA-PC : Confluences et complémentarités

Auteur.e.s : LEMONNIER Delphine (France)

Atelier 10. Quel rapport à repenser entre la formation et les milieux de pratique ?

Président (e) : PÉLISSIE Manuel | Local : Bâtiment C – 5^{ème} étage – salle 519

Le vivre ensemble : rapprocher deux mondes et créer un monde commun ?

Auteur.e.s : MUEPU Tshiunza Deli (France)

BALDELLI Brigitte (France)

THOUVENOT Camille (France)

Entre pratiques sociales émancipatrices et aliénations : enseignements à tirer en terme d'intelligence collective.

Auteur.e.s : PINILLA José (Belgique)

Quelle professionnalité pour les formateurs en travail social ?

Auteur.e.s : DELACOTE Joëlle (France)

Atelier 11. À la découverte de nouveaux lieux et acteurs du vivre-ensemble

Président (e) : **ROUZEAU Marc** | Local : Bâtiment C – 5^{ème} étage – salle 520

Vivre ensemble quand il faut partager l'autorité envers les enfants, point de vue des employées domestiques au service des familles en Suisse romande

Auteur.e.s : **ANDERFUHREN Marie** (Suisse)

Quand l'acte de « créer-seul-ensemble » fabrique de l'inclusion sociale : l'expérience des « Moments créatifs » au Musée d'art contemporain de Montréal (MACM)

Auteur.e.s : **DUBE Marcelle** (Canada)

Le métier de facteur comme analyseur du vivre-ensemble dans les sociétés plurielles et néolibérales

Auteur.e.s : **VANDEWATTYNE Jean** (Belgique)

HAUSMANN Thomas (Belgique)

Atelier 12. La migration : entre déracinement, intégration et défis structurels

Président (e) : **BOLZMAN Claudio** | Local : Bâtiment C – 5^{ème} étage – salle 522

La densité expérientielle des déplacés de la grande migration (un regard anthropologique sur les troubles de la désorientation)

Auteur.e.s : **BREVIGLIERI Marc** (Suisse)

Mouvements migratoires : nouveaux enjeux anthropologiques et professionnels pour le travail social. Focus sur une situation dans un port Normand (France)

Auteur.e.s : **MORANGE Arnaud** (France)

MÉNOCHET Laurent (France)

DEVIEILHE Dominique (France)

Mouvements migratoires : Travailleuses migrantes dans les maisons d'hébergement - Caritas Liban

Auteur.e.s : **CHERFANE Joëlle** (Liban)

Atelier 13. Redonner la place aux compétences des personnes accompagnées

Président (e): **LALART Pierre** | Local : Bâtiment A – 4^{ème} étage – salle 406

Pluralité et mixité des vécus : une richesse individuelle et collective face à la précarité

Auteur.e.s : ALBERT Fanny (Belgique)

Le cadre éducatif à l'épreuve des «mutants»

Auteur.e.s : UDRESSY Olivier (Suisse)

GOLAY Dominique (Suisse)

La Culture : outil d'émancipation et d'intégration des populations sans-papiers

Auteur.e.s : ETIENNE Pierre (Belgique)

Atelier 14. Repenser les formes de solidarité auprès des personnes fragilisées

Président (e) : **GÉRARD Jean-Pol** | Local : Bâtiment A – 4^{ème} étage – salle 407

L'accès aux droits pour les handicapés en Tunisie

Auteur.e.s : BOUKAMCHA Amina (Tunisie)

Éducation inclusive au Maroc : la diversité des formes d'engagement des acteurs sociaux

Auteur.e.s : AMARÉ Sandrine (France)

CHNAFA Fayçal (France)

Vieillir dans une société inclusive : l'âgisme en question ?

Auteur.e.s : MATTOUSSI Khaled (Tunisie)

BEN AMOR Monia (Tunisie)

Mardi 2 juillet

16h - 17h30 | DEUXIÈME SÉANCE D'ATELIERS

Atelier 15. Justice sociale en regard des personnes vulnérables et victimisées : œuvrer pour renforcer l'efficacité des interventions

Président (e) : GILLET François | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 311

Les représentations des personnes prestataires d'un revenu d'assistance sociale au Québec.

Auteur.e.s : MAUGERE Amélie (Canada)
GREISSLER Elisabeth (Canada)

Reconnaître la souffrance des femmes en situation de pauvreté extrême afin d'intervenir de manière solidaire

Auteur.e.s : SAVOIE Lise (Canada)
LANTEIGNE Isabel (Canada)
ALBERT Hélène (Canada)

Les droits des victimes de traite des personnes en Tunisie, la genèse d'une approche multidisciplinaire

Auteur.e.s : BOUKAMCHA Amina (Tunisie)
DRIDI Leila (Tunisie)

Atelier 16. Apports et questionnements de l'accompagnement des mineurs en besoin de protection

Président (e) : FONTAINE Annie | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 312

Les mineurs en conflit avec leur(s) parent(s) : une minorité à accompagner dans leur parcours judiciaire

Auteur.e.s : HALIFAX Juliette (France)

La médiation de la parole des adolescents dans un contexte de placement : quand endosser le rôle de passeur révèle des dilemmes éthiques

Auteur.e.s : GOLAY Dominique (Suisse)
UDRESSY Olivier (Suisse)

La prise en charge des mineurs victimes de maltraitance domestique dans les centres internes de réadaptation : Représentation sociale des mineurs et des intervenants

Auteur.e.s : KHATOUNIAN Chiara (Liban)

Atelier 17. Politiques et stratégies du vivre-ensemble : peut-on parler de dérapage et pour qui ?

Président (e) : **LALART Pierre** | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 313

Et si la recherche d'équité nuisait au vivre ensemble ?

Auteur.e.s : **GIRARDET Khedidja** (Suisse)
BERGER Jean-Claude (Suisse)

La construction institutionnelle du pouvoir d'agir : du contrôle à la déresponsabilisation.

Auteur.e.s : **CHAMMAS Grace** (Canada)

La participation en travail social : quelle pertinence pour favoriser le vivre-ensemble ?

Auteur.e.s : **REYNAUD Caroline** (Suisse)
GUERRY Sophie (Suisse)

Atelier 18. L'exclusion à multiples faces des minorités vulnérables

Président (e) : **PALAZZO-CRETTOL Clothilde** | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 314

Droits à l'égalité (R2E) dans la région MENA

Auteur.e.s : **HALA Najm** (Liban)

Naviguer à travers les différentes formes de (non)soutien parental : perspectives et stratégies de résistance de jeunes trans

Auteur.e.s : **FADDOUL Maxime** (Canada)
PULLEN SANSFACON Annie (Canada)
LEE EDWARD Ou Jin (Canada)

Situation des personnes migrantes LGTBI* installées à Barcelone. Évaluation des besoins et conception de propositions d'intervention

Auteur.e.s : **BOIXADOS PORQUET Adela** (Espagne)

Atelier 19. De la médiation au développement du pouvoir d'agir, approches au service du vivre-ensemble

Président (e) : **CHOUCHANI Rita** | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 315

Formation à la médiation des travailleuses et travailleurs sociaux

Auteur.e.s : **PITARELLI Emilio** (Suisse)

DARBELLAY Karine (Suisse)

Comment la question du pouvoir d'agir des usagers constitue un axe de formation en travail social ?

Auteur.e.s : **SAINT HONORE Catherine** (France)

La prise en compte de la place de l'utilisateur dans les méthodologies d'intervention sociale pour améliorer le vivre ensemble

Auteur.e.s : **FANGET Annick** (France)

Atelier 20. Faire de la formation un espace de rencontre des diversités

Président (e) : **GONIN Audrey** | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 316

Enseigner le travail social en ligne à des communautés des Premières Nations : défis pédagogiques et pistes de solution

Auteur.e.s : **POULIOT Eve** (Canada)

ROCHELEAU Johanne (Canada)

Lorsque modéliser les pratiques de détection et d'orientation soutient le « vivre ensemble » entre professionnel·le·s issu·e·s de différents champs et engagé·e·s dans la lutte contre la violence de couple

Auteur.e.s : **LORENZ COTTAGNOUD Susanne** (Suisse)

FLUEHMANN Christophe (Suisse)

Initiation à l'entrepreneuriat social en contexte pluriculturel - outil de mieux-vivre ensemble ?

Auteur.e.s : **DEFLORENNE Fabien** (Belgique)

Atelier 21. L'accès aux droits entre le plaidoyer et la recherche

Président (e) : **MOLINA Yvette** | Local : Bâtiment A – 7^{ème} étage – salle 712

Défendre des droits, créer des liens, militer : conceptions du travail social chez des intervenants sociaux œuvrant au sein d'organismes communautaires au Québec

Auteur.e.s : **CHOUINARD Isabelle** (Canada)
NOËL France (Canada)

Plaidoyer pour l'amélioration des droits humains et l'élimination de la stigmatisation contre les femmes vulnérables dans le lieu de travail

Auteur.e.s : **CHAMMAA Lara** (Liban)

Quand une étude sur le profilage racial devient une enquête : Le cas des personnes itinérantes autochtones à Val d'or Canada

Auteur.e.s : **BELLOT Céline** (Canada)

Atelier 22. L'accompagnement professionnel dans des contextes pluralistes, une nécessaire formation à l'interculturalité

Président (e) : **FEU Montserrat** | Local : Bâtiment A – 7^{ème} étage – salle 713

ELISSE - L'interculturalité dans la formation des futurs travailleurs sociaux

Auteur.e.s : **HASSAINI Lyazid** (Belgique)
PIERUCCI Sabrina (Belgique)

L'université comme environnement favorisant l'éducation aux compétences interculturelles pour le vivre ensemble

Auteur.e.s : **HANBALI Lama** (Liban)

La formation en travail social comme garant du vivre ensemble : Quand la psychologie interculturelle « panse » le sens de l'intervention.

Auteur.e.s : **TRUCHARD Angélique** (France)

Atelier 23. Vers des approches révélatrices des forces dans l'accueil et l'intégration des migrants

Président (e) : **BOLZMAN Claudio** | Local : Bâtiment A – 7^{ème} étage – salle 715

L'intervention sociale familiale ... voie d'intégration

Auteur.e.s : **CHERFANE Nada** (Liban)

L'engagement comme stratégie d'acculturation et moyen de résilience favorisant le vivre ensemble dans la société belge (placer entre le 02 et le 03)

Auteur.e.s : **ARARA Rim** (Belgique)

« Je suis devenue plus forte » : réflexions autour d'une conception renouvelée de la vulnérabilité des femmes réfugiées et de l'intervention visant à les accompagner dans leurs trajectoires d'insertion au Québec et au Liban

Auteur.e.s : **RICHARD Myriam** (Canada)

Atelier 24. Quelles dynamiques de réciprocité et de reconnaissance dans le quotidien des institutions ?

Président (e) : **LYET Philippe** | Local : Bâtiment C – 5^{ème} étage – salle 519

Vivre-ensemble en foyer de placement pour personnes mineures : enjeux d'un concept, pratiques d'équipes éducatives et de personnes placées, rituels de cohésion et actes de contestation.

Auteur.e.s : **OSSIPOW WUËST Laurence** (Suisse)

Le travail en réseau dans la prise en charge de la maltraitance infantile : un « vivre ensemble » institutionnel

Auteur.e.s : **HABCHI Rose** (Liban)

YAZBECK Lama (Liban)

Rôle et pratiques des intervenants sociocommunautaires en HLM au Québec : pratiquer le vivre-ensemble à l'échelle d'un logement social

Auteur.e.s : **FOISY Dominic** (Canada)

Atelier 25. Comment réinventer la complexité de la rencontre en Travail social

Président (e) : TSCHOPP Françoise | Local : Bâtiment C – 5^{ème} étage – salle 520

Le rôle d'une écoute en travail social dans le vivre ensemble : les apprentissages de l'altérité.

Auteur.e.s : GALBRUN Frédéric (Canada)

Approche motivationnelle auprès de quatre jeunes présentant des problèmes de mésusage du traitement de substitution

Auteur.e.s : KHALIL Perla (Liban)

Atelier 26. Questionner le pouvoir professionnel dans le rapport aux personnes accompagnées

Président (e) : GASPAR Jean-François | Local : Bâtiment C – 5^{ème} étage – salle 522

“Effet d'oracle” ou la (potentielle) violence symbolique de l'intervention sociale

Auteur.e.s : SACRAMENTO Octávio (Portugal)

Pour une pédagogie du travail social vers une citoyenneté «post-moderne»

Auteur.e.s : VICTOR-BAPTISTE EP GREBERT Jacqueline (France)

L'autre différent...

Auteur.e.s : LAHOUD Jacques (Liban)

Atelier 27. La complexité de l'approche participative entre stratégies et acteurs multiniveaux

Président (e) : DAMIEN Amal | Local : Bâtiment A – 4^{ème} étage – salle 406

Travail social et participation citoyenne : perspective descendante et/ou pratique ascendante ?

Auteur.e.s : ROBIN Regis (France)

Innovations sociales et méthodologie participative : un vivre-ensemble fondé dans les savoirs issus de l'expérience

Auteur.e.s : LELEU Myriam (Belgique)

Le travail des ONG dans les campements informels au Liban : complexité et ambiguïté de l'intervention

Auteur.e.s : FARCY-CALLON Léo (France)

Mercredi 3 juillet

14h - 15h30 | PREMIÈRE SÉANCE D'ATELIERS

Atelier 28. L'espace numérique : gestion des risques et usage professionnel averti

Président (e) : BRIBOSIA Frédérique | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 311

Créer du lien social via les médias sociaux

Auteur.e.s : BALLEYS Claire (Suisse)

Prévention virtuelle chez les Hommes qui ont des relations Sexuelles avec des Hommes (HSH) des risques du VIH/SIDA

Auteur.e.s : HELAYEL Maria (Liban)

Réseaux de rencontre pour adolescent.e.s : une nouvelle façon de vivre ensemble ?

Auteur.e.s : RAMA Emilie (Suisse)

FELLAY Leyla (Suisse)

MONNET Ludivine (Suisse)

Atelier 29. Réflexivité et processus participatifs de production de savoirs en Travail social

Président (e) : ROUZEAU Marc | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 312

Réflexivité en travail social et agir participatif : comment et en quoi les réflexions professionnelles permettent-elles d'interroger l'intervention sociale en rapport à la participation sociale ?

Auteur.e.s : LOSER Francis (Suisse)

RODARI Sophie (Suisse)

AVET L'OISEAU Sylvie (Suisse)

L'impuissance des travailleurs sociaux dans l'accompagnement des parcours migratoire, la recherche action comme moyen de sortir de l'impasse...

Auteur.e.s : RIGHI Farid (France)

BICAIS Magali (France)

Sur les chemins de la rencontre

Auteur.e.s : GUILLAUME Yannick (France)

Atelier 30. Le milieu associatif et ses potentialités d'action et de gestion

Président (e) : **PÉLISSÉ Manuel** | Local : **Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 313**

La mise en forme de l'espace communautaire dans son lien différencié avec l'espace public : une analyse à partir de l'action communautaire de santé mentale de la région de l'Estrie au Québec.

Auteur.e.s : **CAILLOUETTE Jacques** (Canada)
SAVARD Sébastien (Canada)
BOURQUE Denis (Canada)

Sociographie d'actions d'ONG à destination des populations immigrées en Roumanie via l'usage des méthodes numériques en sciences sociales

Auteur.e.s : **BOURDET Dany** (France)

Diriger une institution avec l'appui de la sociologie.

Auteur.e.s : **BACHMANN Laurence** (Suisse)
RONCHI Anne (Suisse)

Atelier 31. Mobilisation territoriale et décentralisation, gage d'un développement local durable

Président (e) : **GILLET François** | Local : **Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 314**

Mobiliser une communauté territoriale en situation d'exclusion : Pistes pour le développement de nouvelles avenues communicationnelles

Auteur.e.s : **LEDOUX Julie** (Canada)

La contribution des acteurs de développement au Liban dans l'élaboration de politiques publiques, en adoptant une stratégie d'Empowerment : Réalités et enjeux

Auteur.e.s : **DAMIEN Amal** (Liban)

Lutte à la pauvreté au Québec : la municipalisation du développement social

Auteur.e.s : **ST-AMOUR Nathalie** (Canada)
FOISY Dominic (Canada)

Atelier 32. La sexualité et l'identité de genre, de la compréhension à l'intervention

Président (e) : LENZI Catherine | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 315

Perceptions et attitudes des travailleurs sociaux à l'égard de la communauté LGBT dans le contexte Libanais : une étude exploratoire

Auteur.e.s : HALA Najm (Liban)

Projets migratoires déterminés par l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

Auteur.e.s : TOUSTOU Marie (France)

Adopter les pratiques trans-affirmatives pour répondre aux besoins des personnes trans dans une perspective non pathologisante

Auteur.e.s : FADDOUL Maxime (Canada)

Atelier 33. Jeune en quête du lien social, entre idéologie et vulnérabilités

Président (e) : GÉRARD Jean-Pol | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 316

Pinnocchio ou la question du départ

Auteur.e.s : GARCIA Gilles (France)

L'engagement des jeunes dits «en difficulté» : des arrières-scènes du vivre-ensemble

Auteur.e.s : GREISSLER Elisabeth (Canada)

Étude de la vulnérabilité et de la résilience chez les enfants témoins des manifestations de Daesh

Auteur.e.s : MAALOUF Valérie (Liban)

Atelier 34. Repenser la formation sociale à l'heure des questions publiques et sociétales

Président (e) : TSCHOPP Françoise | Local : Bâtiment A – 7^{ème} étage – salle 712

Cohésion sociale et développement économique : le travail social est-il une charge ou un investissement ?

Auteur.e.s : TEISSIER François (France)

Allier justice sociale et justice environnementale : regards sur la formation en travail social

Auteur.e.s : DAGENAI-LESPÉRANCE Jeanne (Canada)

Ingénierie pédagogique et implication d'un centre de formation dans une expérimentation innovante dans et sur un « Espace Citoyen » du Grand Annecy.

Auteur.e.s : DRUZ AMOUDRY Roselyne (France)

DUVERNET Françoise (France)

Atelier 35. Quels apprentissages à propos des personnes et des familles en souffrance ?

Président (e) : LEIDER SOYEUR Claire | Local : Bâtiment A – 7^{ème} étage – salle 713

L'état des connaissances sur la formation et la pratique en travail social autour du deuil et du soutien social des personnes endeuillées

Auteur.e.s : LEE EDWARD Ou Jin (Canada)

PARENT André-Anne (Canada)

CHEHAITLY Sébastien (Canada)

Vécu des familles d'enfants atteints de maladie neuromusculaire au Liban

Auteur.e.s : NJEIM Carla (Liban)

Les enjeux d'une approche axée sur le rétablissement en santé mentale dans l'accompagnement dans son milieu de vie

Auteur.e.s : KHOURY Emmanuelle (Canada)

Atelier 36. Les mineurs en migration : enjeux de l'accueil et adaptation des réponses

Président (e) : LALART Pierre | Local : Bâtiment A – 7^{ème} étage – salle 715

L'accueil et l'accompagnement socio-éducatif de requérants d'asile mineurs non-accompagnés à Genève : enjeux et pratiques

Auteur.e.s : DUBATH BOUVIER Esther (Suisse)

L'accueil des mineurs non accompagnés, où comment la notion de risque est questionnée dans sa dimension culturelle par les postures professionnelles et pratiques institutionnelles en protection de l'enfance.

Auteur.e.s : MAZAEFF Chantal (France)

Enfants allophones et issus de l'asile à l'école : la contribution des travailleurs sociaux au vivre-ensemble dans les temps interstitiels

Auteur.e.s : SANCHEZ-MAZAS Margarita (Suisse)

Atelier 37. Aller à la rencontre des parents mis à l'épreuve dans les services de protection de l'enfant

Président (e) : CHOUCHANI Rita | Local : Bâtiment C – 5^{ème} étage – salle 520

Familles autochtones en milieu urbain et services de protection de l'enfance : comprendre l'expérience pour mieux soutenir les familles

Auteur.e.s : ALBERT Hélène (Canada)

Promouvoir le « vivre ensemble » dans la prise en charge de la maltraitance contre les mineurs

Auteur.e.s : YAZBECK Lama (Liban)

Être mère d'un enfant placé jusqu'à sa majorité : un cumul d'expériences de déni de reconnaissance

Auteur.e.s : NOEL Julie (Canada)

Atelier 38. L'accueil et l'intégration des migrants : contraintes et opportunités

Président (e) : LIBOIS Joëlle | Local : Bâtiment C – 5^{ème} étage – salle 522

Contrôler, sélectionner, protéger : le triple prisme des politiques d'immigration et de l'asile en Europe

Auteur.e.s : DUVIVIER Emilie (France)

L'intégration des immigrés en Tunisie : Difficultés et intervention associative

Auteur.e.s : LABIDI Lassaad (Tunisie)

La participation des Mineurs Migrants Non-Accompagnés : la reconnaissance du savoir expérientiel

Auteur.e.s : QUIROGA RAIMUNDEZ Violeta (Espagne)

Mercredi 3 juillet

14h-15h30 | PREMIÈRE SÉANCE DES ATELIERS DES DOCTORANTS

Atelier des doctorants I. Processus sociaux et interventions (Arabe)

Président.e.s : **HAMZAWI Mejed** – **MAWAD Rima** |
Local : **Bâtiment A – 4^{ème} étage – salle 406**

Rôle des chantiers d'action bénévoles organisés par le ministère des Affaires sociales dans la promotion de l'éducation à la citoyenneté auprès des jeunes libanais
Auteur.e.s : **FAYYAD Rafic**

Gestion de cas des tentatives de suicide : une approche globale
Auteur.e.s : **IBRAHIM Huda**

Le phénomène de l'intimidation chez les adolescents dans des écoles officielles au Metn-Beyrouth
Auteur.e.s : **KOUBEISIE Fadia**

La maltraitance de l'enfant exercée par la famille et au sein de l'école: perceptions de la communauté éducative et perspectives de protection
Auteur.e.s : **BAROUD MERHEJ Rita**

Résilience de l'enfant : accompagner le patient ou accompagner l'écosystème ?
Auteur.e.s : **DIJOUX Maylis-Thérèse**

Atelier des Organismes sociaux et collectivités locales doctorants 2

Président.e.s : **GASPAR Jean-François – JOMAA Maryse** |
Local : **Bâtiment A – 4^{ème} étage – salle 407**

La pérennité des initiatives d'entrepreneuriat social (IES)
lancées par les organisations non gouvernementales
(ONG) au Liban

Auteur.e.s : **ABI-RIZK Lina**

Recherche-action : la municipalité levier de la participation
citoyenne

Auteur.e.s : **MARAACHLI Siba**

Les Centres de développement social (CDS), agents de
développement communautaire dans une perspective de
développement local intégré, participatif et durable en vue
d'une stabilité sociale

Auteur.e.s : **MALLAH (el) Rachel**

De la crise anglophone à la négociation d'un nouveau contrat
social dans un contexte de pluralité culturelle au Cameroun

Auteur.e.s : **TODJOM MABOU Albert Legrand**

Mercredi 3 juillet

16h - 17h30 | DEUXIÈME SÉANCE D'ATELIERS

Atelier 39. Promotion de la mixité sociale : stratégies et espaces de rencontre

Président (e) : **FRANSEN Josiane** | Local : **Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 311**

Une intervention de proximité pour mieux vivre ensemble dans un quartier à forte mixité sociale : le rôle d'un « agent de mixité » dans la vie des personnes vivant une situation d'itinérance au cœur du secteur Saint-Roch

Auteur.e.s : **FONTAINE Annie** (Canada)

LAPOINTE Frédérique (Canada)

Vivre ensemble aujourd'hui, par où aller ?

Auteur.e.s : **MIDREZ Pascal** (Belgique)

La contribution du travail social dans la dynamisation du «vivre ensemble» : un exemple de café socioculturel à Fribourg en Suisse

Auteur.e.s : **DELLA CROCE Claudia** (Suisse)

Atelier 40. La préparation citoyenne des jeunes, interventions et modalités

Président (e) : **WHAIBÉ Nabil** | Local : **Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 312**

«Vivre ensemble» expérience professionnelle dans un cadre scolaire

Auteur.e.s : **ABDEL-AHAD TANNOUS Dalia** (Liban)

La fabrication de la citoyenneté juvénile dans les rituels politiques en Suisse romande : une perspective diachronique

Auteur.e.s : **CSUPOR Isabelle** (Suisse)

Le counseling d'orientation, une spécificité du travail social, un espace favorisant l'acceptation, l'ouverture et le vivre-ensemble

Auteur.e.s : **DIAB SELWAN Ghada** (Liban)

Atelier 41. Quel contrat social pour la gestion des diversités transnationales ?

Président (e) : **ROUZEAU Marc** | Local : **Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 313**

Sociétés plurielles, travail social, et vivre-ensemble

Auteur.e.s : **ABILLAMA MASSON Nada** (France)

Les Facilitateurs et Inhibiteurs d'une meilleure gouvernance dans les sociétés plurielles du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA)

Auteur.e.s : **ABOU AOUN Elie** (Liban)

Enjeux éthiques de la pratique du travail social auprès des personnes demandeurs d'asile : le cas du Québec

Auteur.e.s : **ETHIER Stéphanie** (Canada)

Atelier 42. Accès aux services et aux soins de santé, une lutte pour l'égalité

Président (e) : **VOLLE Stéphane** | Local : **Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 314**

Femmes immigrantes et planification familiale : quels obstacles et quels leviers pour les néo-Montréalaises ?

Auteur.e.s : **GONIN Audrey** (Canada)

CARON Anabelle (Canada)

Recours aux soins au Liban : perceptions et réalité

Auteur.e.s : **NJEIM Carla** (Liban)

L'offre active de services sociaux et de santé aux francophones en situation minoritaire au Canada. Répondre aux besoins d'une communauté plurielle et vulnérable

Auteur.e.s : **SAVARD Sébastien** (Canada)

SAVARD Jacinthe (Canada)

KUBINA Lucy-Ann (Canada)

Atelier 43. Interroger la dimension philosophique et politique du Travail social

Président (e) : RULLAC Stéphane | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 315

Le travail social à l'épreuve de l'hétérotopie

Auteur.e.s : ZOUNGRANA Jean (France)

Travail social, néolibéralisme et comment s'en sortir (confirme sa venue)

Auteur.e.s : LIMBACH-REICH Arthur (Luxembourg)

Penser l'épistémologie du travail social, un incontournable du « vivre ensemble »

Auteur.e.s : BOULLET Jean Yves (France)

Atelier 44. Des expériences inspirantes de reconnaissance de la diversité dans la formation en Travail social

Président (e) : DAMIEN Amal | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 316

Quand le vivre-ensemble rencontre l'engagement et la militance dans un contexte de formation d'assistants sociaux

Auteur.e.s : NOËL Christine (Belgique)

COLLÈS Noëlle (Belgique)

Améliorer l'expérience de stage des étudiants et étudiantes ayant des besoins particuliers

Auteur.e.s : JOLETTE Dominique (Canada)

NOËL France (Canada)

GODARD Jacinthe (Canada)

Une solidarité entre étudiants pour devenir assistants sociaux

Auteur.e.s : LEIDER SOYEUR Claire (Belgique)

Atelier 45. Familles en difficulté, vers un vivre-ensemble pacifique

Président (e) : PALAZZO Clothilde | Local : Bâtiment A – 7^{ème} étage – salle 712

La médiation familiale : outil du vivre ensemble

Auteur.e.s : DARBELLAY Karine (Suisse)

PITARELLI Emilio (Suisse)

La médiation familiale, au cœur du vivre ensemble

Auteur.e.s : CHOUCHANI Rita (Liban)

La famille...espace incontournable du vivre ensemble

Auteur.e.s : LEBEL Gaëlle (France)

Atelier 46. Identité et reconnaissance professionnelle : préoccupations de travailleurs sociaux

Président (e) : TSCHOPP Françoise | Local : Bâtiment A – 7^{ème} étage – salle 713

Professions sociales et médicales : « le travailler ensemble »

Auteur.e.s : APPLINCOURT Amélie (Belgique)

Les médiateurs urbains en Suisse romande : quelles spécificités par rapport aux travailleurs sociaux hors murs ?

Auteur.e.s : ANDREOLI Livio (Suisse)

Pour une expertise sociale située : territorialiser les complémentarités

Auteur.e.s : ROBIN Régis (France)

Atelier 47. La double portée des expériences du Travail social « hors les murs »

Président (e) : HAMZAoui Mejed | Local : Bâtiment A – 7^{ème} étage – salle 715

Du voyage au management du «bouquet identitaire»

Auteur.e.s : FAUVEL Patrick (France)

GERARDI HERREROS Marilyne (France)

L'Art de Vivre Ensemble à la rencontre des différences : Expérience de SESOBEL

Auteur.e.s : ZGHEIB Mireille (Liban)

AKIKI Georgette (Liban)

Comment travailler ensemble ? De l'incantation aux réalités vécues

Auteur.e.s : DELFORTRIE Jérôme (France)

TAKSY Aïcha (France)

Atelier 48. Choisir la formation en Travail social, c'est expérimenter le vivre-ensemble

Président (e) : GUISSARD Michel | Local : Bâtiment C – 5^{ème} étage – salle 519

Quelles conceptions du vivre-ensemble pour les apprenants en travail social ?

Auteur.e.s : SEGURA Nathalie (France)

S'orienter en Haute école de travail social : trajectoires des candidats et expérience du parcours d'admission

Auteur.e.s : TAFFERANT Nasser (Suisse)

FRAUENFELDER Arnaud (Suisse)

Atelier 49. Médiation artistique en Travail social, de la formation à l'intervention

Président (e) : LOSER Francis | Local : Bâtiment C – 5^{ème} étage – salle 520

Quand la création collective redonne du sens aux pratiques du travail social et de sa formation : partage d'expériences et récit d'aventures

Auteur.e.s : JANUS Frédéric (Belgique)

TADJENANT Nadia (Belgique)

Le festival « c'est pas du luxe » : quand le vivre ensemble devient expérience culturelle

Auteur.e.s : BOSSIERE Diane (France)

L'intervention psychosociale artistique : les arts pour intervenir auprès des individus et des groupes marginalisés, précarisés ou opprimés.

Auteur.e.s : BOURASSA-DANSEREAU Catherine (Canada)

Mercredi 3 juillet

16h - 17h30 | DEUXIÈME SÉANCE DES ATELIERS DES DOCTORANTS

Atelier des doctorants 3 Métiers et évolutions professionnelles

Président.e.s : LYET Philippe – KHOURY Jamilé | Local :
Bâtiment A – 4^{ème} étage – salle 406

Le bien-être subjectif des retraités (64-74ans) et le rôle médiateur du soutien social dans cette phase de transition

Auteur.e.s : MOUAWAD Reine

La construction contextualisée d'un référentiel de compétences pour les conseillers d'orientation œuvrant avec des publics diversifiés

Auteur.e.s : NEHME Carole

Les assistants sociaux au Liban face au sens du travail social

Auteur.e.s : NEMER Sana

Vivre ensemble sur les réseaux sociaux numériques ?
Modalités de présence en ligne et stratégies d'interaction dans le cadre du dispositif « Promeneurs du Net ».

Auteur.e.s : SORIN François

Atelier des doctorants 4. Parcours de vie et engagements

Présidentes : MAWAD Rima - MOLINA Yvette | Local :
Bâtiment A – 4^{ème} étage – salle 407

L'administration des litiges conjugaux devant les tribunaux religieux druzes

Auteur.e.s : HAKIM (el) Ghada

Élaboration d'un programme de préparation au mariage

Auteur.e.s : KHALIL Aline

Bénévolat et société plurielle, le sens de l'engagement bénévole chez les jeunes au Liban Nord

Auteur.e.s : KABBARA Yasmine

Favoriser le vivre-ensemble : bénévoles et personnes en situation de grande précarité à l'épreuve de la réciprocité

Auteur.e.s : ARSAC Sandrine

Jeudi 4 juillet

11h 30 - 13h | PREMIÈRE SÉANCE D'ATELIERS

Atelier 50. Photographie et cinéma comme vecteurs d'apprentissage et de conscientisation

Président (e) : LOSER Francis | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 311

Quand la photographie comme dispositif pédagogique crée du vivre ensemble au cœur des stages en Intervention sociale : récit d'expérience de formation croisée Belgique – France – Québec

Auteur.e.s : BRIBOSIA Frédérique (Belgique)

La photographie, un outil pour favoriser l'ouverture à l'autre et le vivre ensemble

Auteur.e.s : SERINA-KARSKY Fabienne (France)

ABIAD Laure (France)

CARICCHIO Annabel (France)

Rendre compte de la maltraitance des enfants par l'image cinématographique ; enjeux pour le travail social et ses formations

Auteur.e.s : MÉNOCHET Laurent (France)

Atelier 51. Sujets polémiques : repenser le positionnement du Travail social

Président (e) : GILLET François | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 312

Mouvements d'hybridation en action sociale. Risques ou atouts ? Une perspective internationale

Auteur.e.s : MOLINA Yvette (France)

BODE INGO (France)

LYET Philippe (France)

Faire résistance ensemble pour sauvegarder le sens du métier. Connaissance pratique des éducateurs et stratégies des hiérarchies pour transformer les effets de la gestion managériale dans les institutions éducatives

Auteur.e.s : MEZZENA Sylvie (Suisse)

CORNUT PILLER Chantal (Suisse)

Le travail social à l'épreuve des sociétés plurielles

Auteur.e.s : HAAS Claude (Luxembourg)

MARTHALER Thomas (Luxembourg)

BAJOU Carema (Luxembourg)

Atelier 52. Le travail social face aux défis de la laïcité et de l'interreligieux

Président (e) : **BALDELLI Brigitte** | Local : **Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 313**

Former les travailleurs sociaux à la laïcité : il faut avoir la foi !

Auteur.e.s : **NAKHLEH Marie** (France)

Le principe de laïcité, pierre d'achoppement ou pierre d'angle du vivre ensemble pour le travail social en France ?

Auteur.e.s : **TAGLIONE Catherine** (France)

Intervention sociale interculturelle en contexte de crise

Auteur.e.s : **ARSENAULT Stéphanie** (Canada)

Atelier 53. Repenser le vivre ensemble, une philosophie enseignée et pratiquée

Président (e) : **HINTEA Dorina** | Local : **Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 314**

L'accompagnement des étudiants universitaires à l'USJ pour surmonter l'échec

Auteur.e.s : **AKL Leila** (Liban)

Comment vivre ensemble dans une société qui produit sans cesse de la perversion ordinaire ?

Auteur.e.s : **GERARD Jean-Pol** (Belgique)

Atelier 54. Rejoindre les populations défavorisées : initiatives d'actions et tensions à l'œuvre

Président (e) : **LEIDER SOYEUR Claire** | Local : **Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 315**

L'intervention de proximité : pratiques professionnelles et reconnaissance institutionnelle, étude de cas au Québec

Auteur.e.s : **DORÉ Chantal** (Canada)

Les déclencheurs d'un changement de regard sur les jeunes à Charleroi

Auteur.e.s : **BINGEN Aline** (Belgique)

Médecins Sans Frontières : entre intégration et rejet par les populations locales

Auteur.e.s : **JOXE Ludovic** (France)

Atelier 55. La recherche en Travail social dans sa contribution à l'édification du vivre-ensemble

Président (e) : JOMAA Maryse | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 316

La recherche féministe transnationale comme fondement d'une compréhension éthique du vécu de femmes réfugiées : Regards croisés sur le Liban et le Québec Canada

Auteur.e.s : CARON Roxane (Canada)
RICHARD Myriam (Canada)

Le récit de pratique comme outil de recherche pour éclairer des pratiques innovantes et porteuses

Auteur.e.s : BOIXADOS PORQUET Adela (Espagne)
BATLE CLADERA Susana (Espagne)
CARTOIXA GARCIA Jezabel (Espagne)

Les apports de la méthode ethnographique pour comprendre les seuils du vivre-ensemble dans l'action publique en santé mentale : des apprentissages transversales issues du Québec et du Brésil

Auteur.e.s : RUELLAND Isabelle (Canada)
KHOURY Emmanuelle (Canada)

Atelier 56. La formation au vivre-ensemble en travail social : pôles et défis

Président (e) : LENZI Catherine | Local : Bâtiment A – 7^{ème} étage – salle 712

Comment la formation continue adressée aux professionnel·les des domaines socio-sanitaires, contribue-t-elle à la promotion des sociétés plurielles et du bien vivre ensemble ? Analyse des champs de tensions à l'œuvre dans ce domaine.
Auteur.e.s : PRATS Viviane (Suisse)

De la recherche en travail social aux espaces et instances de formation, comment enseigne-t-on le vivre ensemble dans les formations en travail social en France ?

Auteur.e.s : LEROY Sophie (France)

Les enjeux du développement de séjours de formation professionnelle continue à l'étranger dans le champ du sanitaire et social : présentation et analyse des expérimentations menées par l'ESSSE au premier trimestre 2019

Auteur.e.s : TEXIER Christophe (France)
GUY Fleur (France)

Atelier 57. Égalité et inclusion en milieu scolaire : privilégier des dynamiques partenariales

Président (e) : **WHAIBÉ Nabil** | Local : Bâtiment A – 7^{ème} étage – salle 713

Agir collectivement pour prévenir les processus d'exclusion scolaire des jeunes qui vivent des problématiques multiples et complexes.

Auteur.e.s : **LEMAY Louise** (Canada)

Quand des collectifs de travail développent des espaces de parole pour prendre en considération les inégalités sociales au sein d'une école secondaire.

Auteur.e.s : **KOTTELAT Jacques** (Suisse)

Le besoin d'intervention sociale dans les écoles publiques inclusives au Liban

Auteur.e.s : **OSTA Roulla** (Liban)

Atelier 58. Comprendre pour mieux intervenir auprès des migrants

Président (e) : **BOLZMAN Claudio** | Local : Bâtiment A – 7^{ème} étage – salle 715

L'immigration au prisme de la recherche en travail social

Auteur.e.s : **BUREAU Marie-Christine** (France)

SERBOUTI Laurence (France)

Diversité, racialisation et stigmatisation : les formes du vivre-ensemble dans les récits d'enfants de réfugié.e.s d'origine kurde, tamile et vietnamienne vivant en Suisse

Auteur.e.s : **OSSIPOW WUËST Laurence** (Suisse)

Le contrat d'intégration républicaine, une voie vers une intégration réussie

Auteur.e.s : **MEZZOUJ Fatima** (France)

Atelier 59. Faire face ensemble à la vulnérabilité, quelles solidarités à recréer ?

Président (e) : **GONIN Audrey** | Local : Bâtiment C – 5^{ème} étage – salle 519

Intervention auprès d'un groupe de bénévoles pour le soutien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie

Auteur.e.s : **ABDEL SAMAD Nisrine** (Liban)

Violences faites aux femmes et itinérance en région dite éloignée au Québec - Une analyse intersectionnelle des trajectoires des femmes.

Auteur.e.s : **FLYNN Catherine** (Canada)

Idéalisation et pitié : intervention auprès des victimes de la traite des êtres humains

Auteur.e.s : **SACRAMENTO Octávio** (Portugal)

Atelier 60. Pour une complémentarité des acteurs : de la confrontation à la coopération

Président (e) : **HAMZAoui Mejed** | Local : Bâtiment C – 5^{ème} étage – salle 520

Complexité des relations collaboratives lors de l'intervention : comment transformer la formation pour travailler ensemble dans une visée inclusive ?

Auteur.e.s : **LANTEIGNE Isabel** (Canada)

IANCU Penelopia (Canada)

« L'accueil des migrants » : des liens difficiles entre professionnels du travail social et « citoyens » ?

Auteur.e.s : **GASPAR Jean-François** (Belgique)

Les institutions socio sanitaires comme espaces de négociation du 'vivre ensemble' pour les professionnels formés à l'étranger

Auteur.e.s : **MONTGOMERY Catherine** (Canada)

RACHEDI Lilyane (Canada)

Atelier 61. La détention : des risques d'exclusion aux efforts d'inclusion

Président (e) : **GONIN Audrey** | Local : **Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 316**

En dedans et au-dehors : l'ambivalence des établissements fermés pour mineurs

Auteur.e.s : **FARCY-CALLON Léo** (France)

Pour un réengagement accompagné

Auteur.e.s : **NABHANE HATEM Rita** (Liban)

De la convivence contrainte au vivre ensemble

Auteur.e.s : **TOUIL Ahmed-Nordine** (France)

Atelier 62. Femmes et personnes en situation d'handicap au centre des questionnements sur l'égalité

Président (e) : **PALAZZO-CRETOL Clothilde** | Local : **Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 312**

Faire tenir (et vivre) ensemble formation, recherche et intervention sociale

Auteur(s) : **LACASCADE Yves** (France)

Le vivre-ensemble oui, mais comment on fait... Femmes et féminismes en dialogue à partir d'un processus de médiation interculturelle transnational

Auteur.e.s : **DORÉ Chantal** (Canada)

De l'exercice de la citoyenneté à la conception des politiques publiques dans la situation française

Auteur.e.s : **BOUSQUET Cathy** (France)

Atelier 63. La migration, défis et actions pertinentes

Président (e) : FEU Montserrat | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 313

La médiation ethnoclinique au service de l'approche interculturelle

Auteur.e.s : DUMEL Jean (France)

Faire face à l'infobésité en contexte migratoire par le numérique : une expérience suisse.

Auteur.e.s : KONAN NDRI Paul (Suisse)

N'DIAYE Fatou (Suisse)

Sociologie de l'in (h)ospitalité : l'accueil des réfugiés en France

Auteur.e.s : JOVELIN Emmanuel (France)

Atelier 64. Les personnes accompagnées au cœur de l'ingénierie de la formation

Président (e) : RULLAC Stéphane | Local : Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 314

Faire participer les personnes concernées à la formation professionnelle des travailleurs sociaux ? La question s'impose. Pas la réponse !

Auteur.e.s : CHARTRIN Thierry (France)

Quand des personnes au bénéfice de l'aide sociale participent à la formation des étudiant-e-s en travail social

Auteur.e.s : GUERRY Sophie (Suisse)

REYNAUD Caroline (Suisse)

DONZALLAZ Karine (Suisse)

La reconnaissance des Savoirs Expérientiels dans la formation de pairs-aidants. Analyse d'un dispositif de formation au sein de l'IRTS Île de France - Montrouge-Neuilly sur Marne, visant la participation des personnes concernées.

Auteur.e.s : BONNAMI Alain (France)

HORAIRE DES FORUMS

Jeudi 4 juillet

11h 30 - 13h | PREMIÈRE SÉANCE

Forum 1 La recherche dans les instituts en travail social face à la dynamique d'universitarisation : enjeux, pratiques et comparaisons internationales
Auteur.e.s : MORANGE Arnaud (France)
Local : **Bâtiment A – 4^{ème} étage – salle 406**

Forum 2 L'agir public dans une société plurielle
Auteur.e.s : NAPOLI Basilio (Belgique)
VAN ASBROUCK Bernard (Belgique)
Local : **Bâtiment A – 4^{ème} étage – salle 407**

14h30 - 16h | DEUXIÈME SÉANCE

Forum 3 La fabrique du doctorat en travail social
Auteur.e.s : CAROTENUTO-GAROT Aurélien (France)
Local : **Bâtiment A – 3^{ème} étage – salle 316**

Forum 4 Le déploiement de la participation des personnes ressources concernées dans les formations en intervention sociale : Quelle reconnaissance institutionnelle ? Quels statuts d'intervention pour quelles missions et quelles attentes en retour ?
Auteur.e.s : ALTWEGG BOUSSAC Chloé (France)
Local : **Bâtiment A – 4^{ème} étage – salle 406**

HORAIRE DES CARREFOURS DE SAVOIRS

Jeudi 4 juillet

14h30-17h30

Carrefour I Les apports de la pratique réflexive dans ces collectifs de pairs à la construction et la consolidation de la participation sociale

Auteur.e.s : RODARI Sophie
LOSER Francis
AVET L'OISEAU Sylvie

Local : **Bâtiment A – 4^{ème} étage – salle 311**

HORAIRE DES GROUPES THÉMATIQUES

Jeudi 4 juillet

14h30-17h30

Groupes thématiques 1

L'évaluation conceptrice de différentes formes d'émancipation. Dans le cadre de l'animation du GT évaluation.

Auteur.e.s : HIRLET Philippe
BALZANI Bernard

Local : Bâtiment A – 7^{ème} étage – salle 712

Groupes thématique 2

Séminaire thématique « Professionnalisations de l'intervention sociale »

Auteur.e.s : TSCHOPP Françoise
MOLINA Yvette

Local : Bâtiment A – 7^{ème} étage – salle 713

Groupes thématiques 3

Groupe de travail sur les Usages des technologies numériques en Travail social (GT-UTN/TS)

Auteur.e.s : JOCHEMS Sylvie
PHILIPPART Anne
ANTONIADIS André

Local : Bâtiment A – 7^{ème} étage – salle 715

LES POSTERS

Poster 1.

Création d'une formation internationale liant travail social, politiques et pratiques du développement: nouvelles opportunités expérientielles, réflexives et transformatrices du « vivre-ensemble ». Collaboration région Moyen-Orient – Suisse.

Auteur(s) : LIBOIS Joëlle (Suisse)

Local : Bâtiment A – Hall d'entrée

Poster 2.

Espaces de parole démocratiques et de dialogue Parents-Intervenants pour le renouvellement des pratiques sociales et des systèmes de soins et de services centrés sur le développement et le bien-être des enfants dans leur famille et leur communauté.

Auteur(s) : LEMAY Louise (Canada)

LEGENDRE CLAIRE-MARIE (Canada)

LAMBERT Annie (Canada)

Local : Bâtiment A – Hall d'entrée

Poster 3.

Un programme préventif gratuit sur Internet destiné aux couples de familles recomposées francophones (www.famillesrecomposees.com)

Auteur(s) : NOEL Julie (Canada)

PARENT Claudine (Canada)

Local : Bâtiment A – Hall d'entrée

LES CONFÉRENCES

Conférence inaugurale

Mardi 02 juillet 2019 : 10h00-11h

L'unité dans la pluralité : quel vivre-ensemble pour nos sociétés à l'âge de la mobilité et de la mondialisation ?

Joseph MAÏLA, professeur de géopolitique et de relations internationales et Directeur du programme de Médiation à l'Institut de recherche et d'enseignement sur la négociation (IRENE) à l'ESSEC (École supérieure des sciences économiques et commerciales) (France).

Portées par l'ouverture sur le monde induite par la mondialisation culturelle et la globalisation économique, les sociétés contemporaines perdent tous les jours quelque chose de l'homogénéité et comme de l'immobilité apparentes qui les caractérisait. Prises dans le flux des échanges, humains, économiques, sociaux comme médiatiques, les sociétés d'aujourd'hui sont des espaces travaillés par des interactions multiples. La diversité humaine et culturelle qui semblait principalement l'apanage de sociétés issues historiquement de l'immigration ou alors plus récemment ouvertes à l'accueil des migrants tend à devenir une réalité inséparable des mutations commandées par la mobilité des populations et le décroisement des relations entre les nations. La mixité des cultures apparaît désormais comme un fait majeur des sociétés contemporaines.

L'intérêt suscité par l'étude de sociétés de plus en plus métissées et la question des relations complexes entre groupes d'origines diverses ne sauraient occulter le fait que nombre de sociétés ont longtemps vécu sous le régime de la diversité et de la pluralité des identités. Bien avant que les vagues de migrations deviennent des phénomènes concomitants de l'ère moderne, nombre d'Empires ont abrité des sociétés aux ethnies et identités multiples. L'éclatement, au lendemain de la première Guerre mondiale, des Empires austro-hongrois, ottoman et russe, puis plus tardivement de l'Union soviétique avait donné le signal de l'émancipation de nombre de nations, de groupes et de minorités inclus dans ces Empires multinationaux. De leur démantèlement ont surgi des États modernes dont beaucoup ont conservé en Europe orientale et balkanique, dans le Caucase, au Moyen-Orient une part de la mosaïque qui jadis les constituaient. Des sociétés pluricommunautaires se sont ainsi insérées dans une modernité politique qui a vu le nombre des États du monde passer de cinquante-et-un à près de deux-cents aujourd'hui.

La généralisation de la forme « État » à la quasi-totalité des sociétés du monde n'est pas allée sans problèmes. La délimitation des frontières, l'inclusion de populations différenciées, la difficile construction des sentiments d'appartenance et de citoyenneté ont scandé l'histoire des nations qui ont émergé comme États indépendants à la suite des vagues successives de décolonisation. Les tensions inhérentes à ces processus se sont tôt accompagnées de crises et de conflits dont certains furent particulièrement violents. Comme au siècle dernier, l'actualité récente bruisse des confrontations douloureuses d'un vivre-ensemble sans cesse bousculé par les soubresauts de l'histoire. Les derniers grands conflits qui ont secoué le monde se sont articulés autour de thématiques identitaires où le sentiment religieux, l'appartenance ethnique, celle résultant des solidarités tribales ou communautaires, ont joué peu ou prou un rôle de mobilisation très grand. Des conflits comme ceux jadis du Liban ou de l'ex-Yougoslavie, du Rwanda, ou de la Centrafrique, de l'Irak, des Rohingyas aujourd'hui sont des crises qui ne s'expliquent jamais par des causalités simples, unilinéaires. Bien que ces conflits soient à dominante identitaire, ils ne peuvent pour leur compréhension être rapportés au seul facteur culturel quelles que soient ses dénominations. Mais il est tout aussi certain, que la rupture du vouloir vivre ensemble à la suite de l'érosion des liens de solidarité, des inégalités et des discriminations a donné le coup de grâce à la déconstruction des relations sociales. On constate l'importance du pacte du vivre-ensemble au moment des sorties de crise. De fait, lorsque des sociétés déchirées par la violence mettent un terme au cycle de la mort et des destructions et qu'elles envisagent la négociation et le dialogue comme des moyens de les clore, les questions liées à la réhabilitation de la vie en commun viennent à se poser. Ces questions ont trait à la représentation politique des composantes de la nation, à l'aménagement du pouvoir et sa répartition au sein des communautés ou sous-ensembles sociétaux, à la satisfaction réelle comme symbolique des revendications sociales, économiques ou politiques. Les solutions passent alors inéluctablement par la réconciliation, la réaffirmation de la volonté commune de vivre ensemble et partant par une redéfinition des valeurs et des règles qui les cimentent.

En définitive, au vu des multiples contextes de pluralisation, il est nécessaire de s'interroger sur la profonde mutation des sociétés qui fait de la diversité un bien commun qu'il faut savoir gérer. Les réponses ne vont pas d'elles-mêmes. On le voit tous les jours : l'ouverture des sociétés à l'autre, l'acceptation d'une différence destinée à prendre sa place dans l'espace public autant que dans celui plus emblématique de la commune citoyenneté ne se fait pas sans difficulté. Les réactions populistes en Europe et la montée de la xénophobie dans les démocraties occidentales, les murs érigés ou envisagés contre l'immigration dite « sauvage » ou pour marquer

des séparations symboliques, la surveillance, comme en Méditerranée, de rives devenues tout entières des ports improvisés pour des expéditions migratoires périlleuses, les exactions, les massacres puis le départ forcé et l'exil des minorités religieuses, chrétiennes et autres, du Proche-Orient, ne laissent pas d'interroger sur l'urgence et les complexités des problématiques de la diversité dans le contexte de la mondialisation. A l'instar des défis rencontrés sur des terrains sociaux minés par la précarité, terrains que connaissent bien les travailleurs sociaux, les refus de l'altérité, les haines, les discriminations et de manière générale l'exclusion constituent de redoutables obstacles à une intégration sociale harmonieuse ou, à tout le moins, d'une interaction apaisée entre des populations d'accueil et des populations déplacées.

Plusieurs questions se posent donc à la fois pour qui entend démêler l'écheveau contemporain du pluralisme sociétal et poser les questions afférentes à l'intégration sociale et au vivre ensemble.

À cet égard, il convient tout d'abord comme réflexion introductive aux sociétés plurielles de bien identifier les voies et trajectoires constitutives de leur diversité. La diversité dans les sociétés relève de l'histoire et de la sociologie des mobilités et des peuplements humains. Les aléas des conjonctures et des séquences temporelles autant que l'évolution interne propre aux groupes sociaux et plus largement aux nations, contribuent au façonnement des sociétés. Toutefois, dans ses aspects les plus modernes, le pluralisme sociétal et l'ouverture à la diversité – autant que son refus – tiennent également aux lignes d'orientation publiques des États, à la nature du contrat social sur lequel ils s'édifient, à leur conception de la citoyenneté et à leur vision des finalités de la vie en commun. Dans nombre de sociétés contemporaines, la diversité ne se résume pas à une donnée ou un fait issu d'une histoire advenue mais relèvent d'une politique d'accueil et d'intégration. Dans ce dernier cas ce sont des politiques publiques d'immigration qu'il faut interroger en même temps que, dans nombre de cas, des traditions de voisinage et de mobilité. Dans tous les cas, cependant, la diversité ne se réduit pas à un fait brut qui tombe sous le coup de l'évidence et que l'on constate. Elle relève bien plutôt d'une construction sociale que le regard sociologique s'attache à expliquer et à en comprendre la genèse voire la représentation sociale qu'il suscite. Il en va ainsi dans certaines sociétés, ne serait-ce que pour évoquer les configurations les plus maîtrisées, qui font de la reconnaissance des origines et de la visibilité des groupes et des minorités un fondement de leur identité et de leur droit. Ces sociétés revendiquent alors, sur le mode d'un « roman national », la multi-culturalité comme un mode de représentation et d'organisation de la société.

Un deuxième aspect important dans l'appréhension des sociétés plurielles réside dans la gestion et l'organisation de la diversité. Cette question se pose tant au plan des institutions politiques, et partant de la représentation politique des groupes constitutifs de la nation, que dans la reconnaissance des droits individuels et collectifs. Nombre d'États institutionnalisent la diversité et font de la représentation du pluralisme ethnique ou culturel une des bases de leur organisation constitutionnelle. Cette gestion du pluralisme pose un problème encore plus complexe quand elle en vient à concilier les droits personnes (droits de l'Homme) avec les droits culturels qui sont ceux du groupe culturel de référence.

Il reste, toutefois, que quels que soient les contextes et les trajectoires par lesquelles une société s'ouvre à la diversité, l'ultime question reste celle de l'insertion harmonieuse des différences dans l'ensemble sociétal le plus large. La communauté nationale est faite de toutes les diversités se reconnaissant dans un vivre-ensemble partagé. C'est le partage des valeurs et des finalités essentielles de la vie en société qui fonde la citoyenneté. A ce niveau, de multiples entraves à l'intégration ne manquent pas de surgir qui menacent le corps social tout entier de régression. Les comportements de rejet tout comme les discours ou les symboliques relatifs à des identités exclusives et d'exclusion ont, en effet, de redoutables conséquences. Ils concourent au délitement de la volonté de faire corps et affaiblissent les fondements d'une vie en commun reposant sur l'acceptation des différences.

C'est à ce point de rencontre entre des sujets en quête de dignité et de reconnaissance et l'urgente nécessité d'une action collective et solidaire d'émancipation et de progrès social que se situent la tâche, les défis ainsi que la noblesse du travail social de terrain entrepris au plus près des préoccupations humaines.

Conférence

Mercredi 03 juillet 2019 : 9h-9h45

Le Monde Arabe : les défis du vivre ensemble et ses instruments

Fadia KIWAN, directrice générale de l'Organisation de la femme arabe (OFA) (Caire), Professeure de sciences politiques et directrice honoraire de l'Institut des sciences politiques à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (Liban).

Le vivre ensemble est devenu un slogan familier dans les relations internationales et il est inscrit en priorité des agendas des Organisations non gouvernementales, locales, régionales et internationales. Mais ce qui est significatif, c'est bien plus la conjoncture dans laquelle le vivre ensemble est devenu une urgence pour le maintien de la stabilité et le retour de la paix dans plusieurs régions du monde.

C'est la période allant du début du troisième millénaire qui a ouvert ce débat sensible sur le vivre ensemble, et plus particulièrement la période qui a suivi les attentats du 11 septembre aux États Unis. Le monde venait de projeter une image tragique de deux camps qui s'affrontaient et qui se diabolisaient l'un l'autre. Mais c'est surtout la dimension du conflit qui embarrassait les sociétés: celle d'un conflit entre les religions, voire les civilisations.

La réaction a été rapide à travers l'initiative de deux gouvernements d'abord, celui de la Turquie et celui de l'Espagne, ensuite celle des Nations Unies, intitulée « Pour une alliance des civilisations ».

Ce débat sur le vivre ensemble venait répliquer d'une façon générale à de nombreux malaises et conflits qui avaient émergé dans plusieurs régions du monde, et des mouvements de refoulement de populations, voire de génocide avaient eu lieu. Nous citons celui du Rwanda, de la Bosnie, comme exemples.

Mais il faut citer aussi les initiatives de réconciliation nationale qui ont marqué cette période aussi. Tel était le cas de l'Afrique du Sud.

Manifestement la mondialisation économique et la révolution que les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont déclenchée, ont toutes les deux réanimé les tensions et aiguisé les conflits dans les sociétés caractérisées par la pluralité sociale.

Il faut d'abord définir avec soin nos concepts: le pluralisme politique et le pluralisme social.

Mais nous devons également nous pencher sur les facteurs qui pourraient transformer le pluralisme en conflits et parfois même en conflits armés.

Dans ce contexte, on voit que la pratique de la démocratie dans son sens classique, « westminsterien » aurait dit Arendt Lipihart ou Antoine Messarra, devient impossible puisque dans les sociétés plurales, elle entraîne la tyrannie d'une majorité et le blocage de trois processus très importants en démocratie : la compétition pour le pouvoir, l'inclusion et la reddition comptable.

Le Monde Arabe est historiquement une région riche de la diversité de son tissu social. L'Islam avait été également pionnier dans la reconnaissance de la diversité religieuse et dans l'aménagement du pluralisme religieux. Mais il l'avait fait dans le contexte d'un État islamique. L'organisation islamique des sociétés arabes s'est maintenue jusqu'à la naissance de la Turquie moderne et l'effondrement de l'institution califale.

Les États arabes modernes ont tous fait référence au lien national et non plus au lien religieux comme fondement de la vie politique. Mais dans la pratique, une ambivalence s'est dévoilée au fil des ans et des situations de tension se sont manifestées dans plusieurs sociétés arabes, dissimulant difficilement le rejet et la marginalisation. La notion de minorité est progressivement apparue comme une entorse à l'homogénéité des sociétés arabes.

Mais rapidement, l'homogénéité est apparue elle-même comme un problème ou comme une menace à la liberté personnelle des citoyens fussent-ils musulmans ou pas.

Les valeurs dominantes de notre temps, et qui s'articulent autour du respect des droits fondamentaux et la pratique de la démocratie, culminent dans une exigence de vivre ensemble et de consolidation du vivre ensemble. Il s'agit bien d'une construction sociale et qui nécessite des actions délibérées, visant à diffuser et à enraciner des valeurs nouvelles chez les nouvelles générations.

A ce stade, le travail social s'offre comme l'instrument le plus efficace de la diffusion des valeurs de respect de la personne humaine et de sa liberté fondamentale et comme un instrument de consolidation d'une culture axée sur l'ouverture à la diversité, vue comme richesse, et comme un instrument de lutte contre toutes les formes d'inégalité et de décalage social.

Les expériences que nous pouvons prendre à l'appui de cette expérience sont nombreuses dans le monde arabe et elles nous apportent des éclairages sur les réalités, les enjeux et défis et les promesses d'avenir.

Conférence

Vendredi 05 juillet 2019 : 9h-10h00

Pour (re)faire société, revenir aux sources de la solidarité humaine

Serge PAUGAM, directeur de recherche au CNRS (DRCE) Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en Sciences sociales (EHESS) (France).

Il n'est pas rare d'entendre parler de « crise du lien social » et de la nécessité de « retisser » ou de « renouer » le lien social. A la limite, si l'on s'intéresse tant au lien social – à en croire les innombrables colloques, rapports et livres qui lui sont consacrés -, c'est en grande partie parce ce qu'on le considère en crise. C'est la conscience de son délitement qui conduit les individus et les institutions à s'en préoccuper et à chercher des remèdes, un peu comme un médecin au chevet de son malade. Pour les réformateurs sociaux, le malade, c'est avant tout la société des individus et, plus précisément, ce qui est perçu collectivement comme une difficulté à vivre ensemble. Mais le débat prend quelque fois la forme d'un plaidoyer pour un engagement solidaire dans une société ouverte à tous. Dans les associations à caractère social et sanitaire, il est courant également d'entendre un discours angélique sur les vertus du collectif, la force du groupe, le plaisir de faire société. Le sociologue ne peut que constater deux attitudes opposées, l'une qui souligne de façon pessimiste toutes les formes de déclin du lien social et une autre qui conduit, au contraire, à se projeter dans une société en mutation où émerge en même temps des formes nouvelles de vie en société où les liens sociaux se réinventent sous des formes parfois inattendues. Le sociologue verra aussi dans l'usage de cette notion une forme d'instrumentalisation au service d'options idéologiques ou d'intérêts particuliers, le renforcement de la sécurité dans un quartier par exemple. Face à ces usages multiples, une déconstruction de cette notion est nécessaire, processus qui doit aboutir à l'élaboration de concepts sociologiques plus précis. Il s'agira donc de montrer comment le travail sociologique peut conduire à une meilleure compréhension des formes contemporaines par lesquelles les individus s'attachent entre eux et à la société.

L'individu ne peut vivre sans attaches et passe sa vie à s'attacher - ou à se rattacher après une rupture - à sa famille tout d'abord, mais aussi à ses proches qu'il choisit par amour ou amitié, à sa communauté ethnique ou religieuse, à ses collègues de travail ou à ses pairs, aux personnes qui partagent les mêmes origines géographiques, sociales ou culturelles, et bien entendu aussi aux institutions de son pays de naissance ou de celui dans

lequel il a choisi de vivre. Autrement dit, l'homme est anthropologiquement solidaire car il ne peut vivre sans ces attachements multiples qui lui assurent à la fois la protection face aux aléas du quotidien et la reconnaissance de son identité et de son existence en tant qu'être humain. Mais que signifie vraiment l'attachement dans une société d'individus et comment la façon de s'attacher a évolué dans l'histoire des sociétés humaines ? Dans cet ouvrage, le sens donné à ce concept renvoie aux différents types de liens qui attachent les individus entre eux et à la société : le lien de filiation (entre parents et enfants), le *lien de participation élective* (entre conjoints, amis, proches choisis...), le *lien de participation organique* (entre acteurs du monde professionnel) et le *lien de citoyenneté* (entre membres d'une même communauté politique).

Il s'agit d'analyser comment ces quatre types de liens s'entrecroisent en chaque individu pour permettre son attachement à la société, mais aussi comment les sociétés construisent et transforment les normes de cet entrecroisement. Comment et jusqu'où peut-on et doit-on être à la fois solidaire de sa famille, solidaire de ses divers groupes d'appartenance affinitaire, solidaire de son entreprise ou de son groupe professionnel et solidaire de sa nation ? Un constat s'impose immédiatement. Si cette question se pose à chaque être humain et correspond en cela à une interrogation de nature universelle, la réponse diffère selon les milieux sociaux, mais aussi et surtout selon les sociétés. Dès lors, la question centrale est de comprendre les fondements anthropologiques de la solidarité humaine tout en analysant sociologiquement ses formes variables dans le monde contemporain, aussi bien dans les sociétés économiquement développées que dans les pays émergents. A travers le concept d'attachement, l'ambition est de mieux comprendre ce qui fait tenir ensemble les individus des sociétés modernes, mais aussi, a contrario, ce qui les fragilise. Autrement dit, penser l'attachement dans les sociétés modernes, c'est aussi bien prendre en compte la force et la permanence que la vulnérabilité et la rupture des liens sociaux.

L'objectif de cette conférence est de revenir aux sources de la solidarité humaine en s'appuyant sur le concept d'attachement qui a été utilisé par Durkheim à la fin du XIXe siècle avant de connaître une carrière importante dans le domaine de la psychologie et de la psychiatrie, mais aussi dans les travaux sociologiques dans les années soixante - pour expliquer aussi bien la délinquance, que les formes et les ressorts de la participation des individus dans le travail et l'entreprise, la vie associative, le quartier, la famille.

LES TABLES RONDES

Mardi 02 juillet 2019 : 11h30-12h30

Le travail social dans le monde arabe et au Liban, une diversité d'acteurs

Mohamed MOHI EL DIN, Emeritus Professor of sociology - Menoufia University (Egypt).

The Profession of Social Work in MENA Region: Its Current state, Opportunities and Challenges

UNICEF's Goal Area 3 of the strategic plan seeks to ensure that every girl and boy is protected from violence and exploitation. The plan recognizes the importance of a strong social service workforce (SSW) in reaching this key child protection strategy. The SSW supports children and families in communities in a variety of ways, playing a key role in preventing and responding to violence against children and strengthening families. Strengthening the SSW is critical to ensuring that the frontline can identify and address the multiple forms of violence against children. This study ultimately helps address the question of whether governments currently have the capacity to address the needs of vulnerable children and families with the current SSW, and if not, will help identify approaches to fill gaps.

My presentation is based on the results of a survey that was conducted in 8 MENA region countries, namely, Djibouti, Iran, Jordan, Lebanon, Morocco, Palestine, Sudan and Tunisia. The presentation highlighting the unique aspects of the SSW in each of the nine countries studied. The survey/presentation findings highlight the common challenges or trends that may inform evidence-based strategies those countries may consider when developing their country-level action plans.

More specifically, its objectives are to:

- Provide a basic overview of the context for workforce strengthening, including supportive legislation and policies, financial resources, information management systems, availability of different levels of education and training including field placements, the existence and role of professional associations, and existence of regulatory bodies that establish licensing, standards and/or a professional code of ethics;
- Provide data at the national and subnational (where possible) levels on the workforce itself, including numbers of workers by cadre and employer, their roles and functions, and vacancy rates;
- Assess workers' perceptions of challenges and opportunities,

- including work environment, supervision, job satisfaction, on-going professional development, career paths and aspirations and their recommendations for improvements; and
- Identify implications for SSW strengthening based on national and regional analysis.

The presentation contends that as a profession, social work in the region is still -with some variations between countries- a profession in the making and that as it stands at the moment is more of a workforce than being a full-fledged profession not merely when compared to the situation of the profession in other areas of the world but also when compared to other professions within the region itself.

Mercredi 03 juillet 2019 : 9h45-11h15

Mouvements migratoires et réfugiés : défis et perspectives

Claudio BOLZMAN, professeur ordinaire à la Haute école de Travail social de Genève, HES-SO, Suisse.

Les réfugiés en Europe : enjeux et perspectives pour l'intervention sociale

Dans le monde, il y a environ 68,5 millions de migrants forcés (HCR, 2018). Ils et elles se voient dans l'obligation de quitter leur lieu habituel de vie ou leur Etat suite à une situation de violence politique (conflits armés, guerres civiles, persécutions...). La majorité de ces exilés se déplacent à l'intérieur de leur pays (40 millions), alors que d'autres cherchent refuge dans un autre Etat (28,5 millions) pendant une période dont on ne peut prévoir la durée. La grande majorité de ces derniers (quatre réfugiés sur cinq) se déplacent vers des Etats voisins pour des raisons d'accessibilité. Ainsi, la plupart des déplacements ont lieu en Afrique et en Asie. Les Etats voisins peuvent difficilement s'opposer à ces mouvements de populations en danger et les personnes qui se déplacent en masse sont reconnues collectivement comme réfugiées. Seule une minorité des exilés se déplacent vers des Etats plus lointains, notamment vers l'Europe. En effet, d'une part il faut disposer des ressources nécessaires pour pouvoir entamer un voyage plus lointain, d'autre part notamment depuis 2016, il est devenu de plus en plus difficile pour les exilés d'entrer sur le continent européen de manière légale et chaque semaine des personnes se noient en Méditerranée en essayant de joindre, dans des embarcations fragiles et surchargées, les rives de ce continent.

Pour les professionnels de l'intervention sociale de nombreuses questions se posent sur ce qui se passe autour des réfugiés. Il y a des interrogations sur des éléments permettant de mieux comprendre le traitement de ces personnes par divers Etats, ainsi que des enjeux éthiques qui demandent clarification. Le but de cette présentation est de contribuer modestement à la réflexion en apportant quelques pistes de contextualisation sociohistorique, mais aussi en mettant en évidence des exemples de formes d'intervention sociale mises en place par des professionnels et des bénévoles et favorisant la mobilisation des ressources des réfugiés, tout en tenant compte des difficultés et limites que l'on peut rencontrer dans ces actions.

L'Europe et la places des réfugiés dans le monde commun

Dans le cas européen, pendant la Deuxième guerre mondiale, de nombreux réfugiés ont été laissés sans protection et n'ont pas pu trouver un pays

d'asile face aux persécutions. A la sortie du conflit, pour éviter que des personnes soient considérées à nouveau comme hors de l'humanité et soient condamnées aux pires des traitements dans un silence ahurissant, et parfois dans l'indifférence générale, les Nations Unies se sont dotées d'une charte éthique, la Déclaration universelle des Droits de l'homme. Peu après, en 1951, la Convention internationale des Nations unies sur les réfugiés a été rédigée à Genève et le Haut-commissariat pour les réfugiés a été créé. Il s'agissait de bâtir des normes internationales et de se doter d'un organisme de soutien concret aux personnes victimes de persécutions. Suite à la décolonisation, le Protocole de Bellagio de 1967 a permis d'étendre la protection des réfugiés aux personnes persécutées qui se trouvaient non seulement dans les Etats dits du Nord, mais aussi ailleurs dans le monde.

Lors des années de « guerre froide » les Etats ont mis en œuvre des politiques d'asile qui légitimaient l'accueil des exilés opposés à des régimes répressifs. Les réfugiés étaient perçus comme une migration « noble », donc nécessairement peu nombreuse. Les Etats ont accordé l'asile de préférence aux exilés qui leur permettaient un renforcement de leur légitimité idéologique et diplomatique dans un contexte d'opposition entre deux blocs.

Cependant la protection accordée aux réfugiés commença lentement à s'éroder à partir des années 1980 et se dégrada davantage après la chute du mur de Berlin et la fin de la « guerre froide ». Tout d'abord, le terme « réfugiés » a été moins utilisé dans les Etats européens et on commença à mettre en avant la catégorie de « demandeurs d'asile », puis plus récemment celle de « migrants » tout court. Autrement dit, on commença à émettre des soupçons sur les motifs de déplacement de nombre de ces personnes, en soulignant qu'en fait elles migraient surtout pour des motifs « économiques » plutôt que politiques. L'idée était plutôt qu'il fallait limiter leur nombre. Le déplacement de ces personnes ne fut plus considéré comme une question de protection des droits humains, mais davantage comme un « problème » pour les Etats de destination. Malgré ces obstacles croissants, nombre d'exilés sont présents sur le continent européen.

Enjeux pour l'intervention sociale

Les professions de l'intervention sociale sont associées étroitement à la protection des droits de l'homme. Or, les nouvelles tendances qui se font jour dans les pays européens concernant l'accueil de ces réfugiés, les interpellent et soulèvent des dilemmes éthiques. Cette présentation mettra en évidence certains de ces dilemmes, mais également la créativité dont les professionnels et la société civile font preuve pour soutenir les efforts d'insertion des réfugiés dans leurs lieux d'exil. En effet, nombre

d'initiatives voient le jour qui montrent que la question de la place des réfugiés dans le monde commun n'est pas seulement une affaire des Etats. Des professionnels et des bénévoles créent des espaces où les réfugiés sont plus que les représentants d'une catégorie générale et peuvent à nouveau se sentir traités comme des individus pluridimensionnels.

Mercredi 03 juillet 2019 : 9h45-11h15

Mouvements migratoires et réfugiés : défis et perspectives

Roxane CARON, professeure agrégée, École de travail social, Université de Montréal, Canada.

Migration forcée et Refuge

Les crises politiques, économiques et climatiques ainsi que les conflits armés récents affectent en grande majorité les populations civiles alors qu'un nombre sans précédent de personnes sont forcées de se déplacer voire de s'exiler. Les chemins de l'exil se diversifient et s'allongent : des routes se ferment alors que de nouvelles sont prises ou créées. On traverse mers, océans, rivières puis campagnes, jungles et montagnes pour tenter de rejoindre « la destination rêvée »...

Quelques données sur la migration en Amérique du Nord

Selon le Rapport sur les migrations dans le monde (OIM, 2018), le Mexique est le plus grand pays « générateur » de migrants, et cela, toutes catégories confondues. La migration du Mexique vers les États-Unis serait d'ailleurs le plus grand couloir migratoire du monde (*ibid.*). En octobre 2018, les images de « caravanes de migrants » abondent dans les médias. Selon Amnesty International (2018), de nombreux migrants et réfugiés en provenance notamment du Nicaragua, Cuba, Guatemala et Honduras, ont choisi de former des caravanes – parfois près de 10 000 personnes – plutôt que de traverser seul le Mexique, craignant d'être kidnappés par des trafiquants ou de tomber entre les mains du crime organisé et des cartels de la drogue voire d'être victimes d'abus de la part de la police ou de militaires.

Selon Amnesty International (2018) depuis l'élection de Trump en 2016, l'administration s'est engagée à démanteler le système d'asile du pays par le biais de politiques et de pratiques diverses : refoulement en masse de migrants et projet de construction d'un mur à la frontière mexico-américaine. D'autres mesures apparaissent telles que la tolérance zéro envers l'immigration dite « illégale » qui mène à la séparation de familles (les enfants des parents), la révocation des statuts particuliers attribués à des groupes tels que les Haïtiens, des mesures de contrôle du lieu et du moment où les individus peuvent demander l'asile et le recours à la détention arbitraire et illimitée.

Le Canada n'échappe pas au « climat de resserrement mondial » à l'égard des migrations. L'actualité des dernières années a permis de faire connaître l'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis, en vertu de laquelle les deux pays ne sont pas tenus de recevoir la demande d'asile

d'une personne ayant transité au préalable par l'un des deux pays. Depuis 2017, des milliers de personnes ont franchi la frontière canadienne de manière irrégulière en vertu d'une brèche légale dans l'entente, fuyant les nouvelles restrictions aux politiques migratoires américaines. Le Canada a tout récemment décidé d'étendre la notion de pays sûr aux autres pays en dehors des États-Unis, rendant presque impossible le dépôt d'une demande d'asile pour quelqu'un qui ne quitterait pas son pays directement. À cette mesure « préventive », s'ajoutent d'autres mesures visant directement les « migrations irrégulières » comme la réduction de l'aide juridique leur étant destinée, l'élimination de certaines procédures d'appel de même que des coupes dans des programmes qui leur apportent du soutien. Parmi cet arsenal de mesures se trouve la détention administrative des migrants ; mesure en hausse au Canada (Nakache, 2011) tout comme dans le reste du monde (Wilsher, 2012).

Ainsi, même si des acteurs internationaux et des États hôtes répondent à l'afflux des déplacés par la mise en place de différentes autres formes d'aide (Miller 2017), plusieurs États sont hostiles à l'arrivée de personnes migrantes – dont les réfugiées – et refusent carrément de les accepter (*ibid.*). Par son amplitude et ses conséquences inégalées depuis la Deuxième Guerre mondiale, le conflit syrien a montré « l'impasse » dans laquelle se trouve le système de gouvernance mondiale des réfugiés. Or, les migrations internationales constituent *une réalité transnationale*... réalité qui est toutefois toujours considérée comme un « problème national » relevant de la souveraineté de chaque État.

Une perspective transnationale en travail social

De recherches nous invitent à décroquer notre compréhension des réalités des réfugiés et des migrants (Burnley 2016; Levitt et Jaworsky 2007) pour adopter une vision transnationale. Pourquoi ? Parce qu'une perspective transnationale nous permet de regarder et comprendre la migration forcée dans son ensemble : du déplacement(s), à la vie en transit(s) voire à la (ré)installation(s) (Portes, Guarnizo et Landolt 1999). Ici, la migration forcée n'est pas vue dans sa forme dichotomique entre « ici » et « là-bas » mais bien comme un processus en mouvement, fruit d'une complexification des expériences vécues tout au long du parcours (Glick Schiller, Basch et Szanton Blanc 1995 ; Nedelcu 2010).

« Être réfugié » n'équivaut pas à une identité distincte individuelle ou collective ; c'est plutôt un état tantôt temporaire voire prolongé dans lequel les expériences des personnes sont le résultat de bouleversements personnels, sociaux, politiques et structurels qui façonnent leur identité. Or, dans de nombreux pays d'accueil, on réduit le terme « réfugié » au caractère individuel de l'expérience soit à un seul épisode de leur vie, celui de fuir la

persécution. Une vision transnationale devient un apport significatif alors qu'elle prend en compte *comment* les identités se transforment, se (re) négocient, se cristallisent et se structurent tout au long du parcours. Ces identités sont primordiales à saisir pour le travail social : elles influencent les choix, les priorités, les besoins, les stratégies des personnes réfugiées mais aussi, elles influent sur leur intégration/inclusion dans le pays d'accueil.

Mercredi 03 juillet 2019 : 9h45-11h15

Mouvements migratoires et réfugiés : défis et perspectives

Amal DAMIEN, maître de conférence, École libanaise de formation sociale, Faculté des lettres et des sciences humaines, USJ, Liban.

La fonction sociale et humaine des réseaux informels comme système d'appui dans des situations de crises prolongées

Le Liban n'est pas un pays signataire de la Convention de 1951 relative aux réfugiés. Depuis mars 2011, la crise syrienne a entraîné le déplacement de plus de la moitié de la population syrienne (à l'intérieur et à l'extérieur de la Syrie). Le Liban est un petit pays avec une population estimée à 4,2 millions d'habitants, en plus des réfugiés palestiniens estimés à 277 000. Il a accueilli un million cinq cent mille réfugiés syriens, 34 000 réfugiés palestiniens de Syrie et 35 000 rapatriés libanais de Syrie.

Pour le Liban, la réponse relève du « Plan d'intervention en cas de crise au Liban », qui est un plan pluriannuel entre le Gouvernement libanais et ses partenaires internationaux et nationaux. Ce plan vise à 1) fournir une protection et une aide humanitaire aux plus vulnérables : déplacés syriens, réfugiés palestiniens et Libanais - 2) soutenir la fourniture de services publics et 3) renforcer la stabilité du Liban.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) est l'agence de référence dans la réponse à la crise syrienne. Avec des organismes locaux partenaires, il a mis en œuvre des programmes qui répondent aux besoins humanitaires de la population syrienne, déplacée hors de Syrie dans les pays voisins. En 2015, son programme s'est élargi pour inclure des objectifs de développement pour les communautés hôtes. Dans cette perspective, la nécessité d'étudier la disponibilité des ressources locales, qu'elles soient formelles ou informelles est incontournable. Plus précisément, il s'agit d'étudier le capital social informel et sa contribution aux mécanismes d'adaptation à partir de l'analyse des formes de lien social que développe une personne réfugiée dans des contextes et des conditions instables et non durables.

Cette analyse nous permet de répondre à la question suivante : « Quel usage font les réfugiés syriens des réseaux informels au Liban et quelle est la contribution de ces réseaux à leur vie ? »

En nous basant théoriquement sur les typologies des liens sociaux nous essayons de comprendre quels types de liens les réfugiés syriens tissent dans leur lieu de résidence soit entre eux, soit avec la communauté

d'accueil. Nous explorons où et comment ces liens se créent ainsi que leur apport et leur influence sur la décision du retour au pays d'origine.

Cette recherche qui a démarré en mai 2018 et qui prend fin en novembre 2019, adopte une approche mixte. Dans son volet quantitatif, 1500 réfugiés syriens répartis géographiquement sur cinq mohafazats ont été interrogés. Dans le volet qualitatif, des entrevues ont été menées avec des intervenants de première ligne et des focus groupes ont été animés auprès d'un échantillon d'hommes, de femmes et de personnes atteintes d'handicap parmi les syriens.

L'intervention dans le cadre du congrès présente les principaux résultats quantitatifs ainsi que les premiers résultats qualitatifs qui ont émergé. Ce n'est qu'en octobre 2019 que le rapport final sera produit. Cette analyse porte sur les dimensions suivantes :

- Les formes, les fonctions et les caractéristiques des réseaux informels
- La communication entre les réfugiés syriens et les réseaux informels syriens et libanais
- Le processus d'identification, d'accès, de création et de maintien des réseaux informels.
- La relation avec les réseaux informels hors du Liban
- L'exploration des différentes stratégies que les réfugiés syriens utilisent pour accéder aux réseaux informels au Liban, ainsi qu'à leur retour pour leur réintégration
- La perception des travailleurs de première ligne pour renforcer le rôle et les interventions des réseaux informels.

En conclusion, cette recherche nous permet de :

- Déceler les stratégies d'adaptation utilisées par les réfugiés syriens qui reposent sur une gamme d'institutions informelles en dehors des cadres formels et réglementaires.
- Suggérer un modèle d'intervention ou d'action dans le domaine du lien social pouvant être adopté par les organismes sociaux en charge des populations déplacées.
- Cela signifie mettre l'accent sur la « fonction » et non sur la « forme » des institutions et passer des règles fondées et préétablies à des règles basées sur les relations humaines.

Mercredi 03 juillet 2019 : 9h45-11h15

Mouvements migratoires et réfugiés : défis et perspectives

Véronique SALAMEH, «Assistant Protection Officer» - mobilisation communautaire, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR / HCR), Liban.

Le programme « Youth initiatives »

Le programme des jeunes intitulé « Youth initiatives » vise à engager et à améliorer les réseaux des jeunes de nationalités et d'origines différentes, en renforçant leurs capacités et en partageant leurs expériences. Il cherche concrètement à promouvoir la coexistence pacifique et à renforcer les capacités des jeunes pour les habiliter à jouer un rôle actif dans leurs communautés.

Depuis 2016, des jeunes libanais et réfugiés venant de la Syrie, de l'Iraq, du Soudan et du Sud-Soudan, habitant à Beyrouth et au Mont-Liban, ont été mobilisés pour s'engager dans des activités de sensibilisation et de prévention ayant pour but de réduire les risques menaçant la protection des jeunes dans leur communauté. Ces risques ont été détectés par les jeunes ciblés eux-mêmes. 50 Jeunes ont priorisé différents besoins de leurs pairs et ont répertorié les ressources et les capacités disponibles. Partant des priorités fixées, les différents groupes ont proposé diverses activités et interventions pour répondre aux besoins identifiés.

En 2017 et 2018, le réseau des jeunes s'est élargi pour toucher plus de 150 jeunes hommes et femmes qui ont participé, entre autres, à des formations, des séances de sensibilisation, des ateliers artistiques et culturels, des activités sportives ainsi que des interventions de renforcement du travail en équipe et des initiatives à base communautaire. Les sujets abordés concernaient plusieurs sujets tels que la santé, la toxicomanie, l'éducation, la violence sexiste, le rôle des pairs, la discrimination, la gestion des conflits, la communication,...

En participant à ces différentes activités les jeunes ont amélioré leur réseau communautaire, approfondi leurs connaissances sur des sujets spécifiques et échangé des idées sur leurs propres préoccupations et priorités concernant leur situation dans leurs communautés. Ces contributions ont été reflétées dans « l'Agenda de la jeunesse » qui a été présenté lors d'un grand évènement organisé par les jeunes, l'HCR et ses partenaires. Durant l'évènement, les jeunes ont partagé avec leurs pairs et les acteurs clés de leurs communautés des recommandations pour améliorer leur situation, faire face aux défis et combler les besoins prioritaires. Les

recommandations ont été présentées de manière créative et dynamique utilisant, à titre d'exemple, le théâtre des marionnettes, des vidéos, des chansons et des témoignages de vie.

Les jeunes continuent aujourd'hui à se rencontrer une fois chaque deux semaines et utilisent les centres de développement communautaire (CDC) de Beyrouth et du Mont-Liban, rattachés au HCR et soutenus par des partenaires, à savoir, Caritas, INTERSOS, AMEL et la Fondation Makhzoumi.

Ce projet a été financé par le HCR et mis en œuvre par le bureau du HCR au Mont-Liban en collaboration avec des partenaires d'Amel, d'Intersos, de la Fondation Makhzoumi et de Caritas.

Jeudi 04 juillet 2019 : 9h-10h

Identités multiples et droit à la différence, le vivre-ensemble à l'épreuve

Nadia BADRAN, directrice de l'association Soins infirmiers et développement communautaire - SIDC (Liban).

Droit à la différence : droit aux services dignes et respectueux

L'exclusion sociale sous toutes ses formes est reconnue comme l'un des déterminants sociaux qui ont une incidence négative sur notre santé (OMS, 2003).

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MONA), les droits fondamentaux de l'homme courent de grands risques d'être bafoués et niés pour différentes questions notons parmi d'autres, celles liées au genre, à l'orientation sexuelle, à l'identité et à l'expression de genre, au statut VIH, à la dépendance aux drogues ou encore à l'atteinte d'un handicap quelconque. Les personnes concernées, sont généralement observées en tant que membres appartenant à une communauté et sont étiquetées sous des nominations différentes. Quelques-unes sont dénommées « populations-clés », pour marquer le risque qu'elles concourent d'attraper ou de transmettre le VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles (ISTs). D'autres sont considérées comme personnes vulnérables pour affirmer l'intimidation vécue par elles aux niveaux physique, psychique ou mental. Ces personnes sont également qualifiées de marginalisées pour révéler l'attitude de la société envers elles et de minorités pour référer aux caractéristiques et aux conditions de leur vie, qui les rendent différentes des autres.

Indépendamment de leur état (santé, comportement, identitaire...), toutes ces personnes parcourent, à des degrés différents, des expériences de stigmatisation, de discrimination, de persécution et d'abus. Ces violations leurs sont adressées par leurs familles, leur entourage le plus près ainsi que par leurs communautés. Quant aux manifestations repérées, nous pouvons noter : le rejet et la violence de la part des membres de la famille, l'exploitation de la part des pairs et de l'entourage, l'accès problématique au logement ou à l'éducation, le refus d'être servi par les prestataires de services sociaux et de santé, ou encore la défaillance de leur accueil en établissement ou services médico-sociaux et autres. Ajoutons, l'expulsion du milieu du travail ou bien le déni de l'accès au travail, le mépris et les images négatives diffusées par les médias... En outre, ces personnes s'auto-stigmatisent et l'expriment par l'autodestruction, la réticence à s'identifier ou à partager leur vécu, le refus de demander de l'aide et même de rechercher les services dont elles ont besoin.

Plusieurs raisons sont utilisées pour donner justice à l'injustice. L'ignorance et la peur irrationnelle ressenties envers ces personnes, qui alimentent les sentiments de rejet et les attitudes d'inacceptation et de discrimination. Ajoutons, les normes sociales et culturelles au sens large qui nourrissent les préjugés ainsi que l'interprétation des textes religieux qui, elle aussi, crée un contexte hostile envers certains de ces groupes. En plus, parmi ces derniers, il y a ceux dont les comportements sont criminalisés par la loi, ce qui renforce le refus de la part de plusieurs acteurs étatiques, même dans les pays qui ont ratifié des conventions et des traités internationaux ou régionaux relatifs aux droits de l'homme comme le cas de la région MONA. À titre d'exemple, nous remarquons, qu'en dépit des lois prévues pour encadrer leur intégration, les personnes en situation de handicap sont régulièrement victimes de discrimination dans la rue, dans les administrations, dans les transports et dans le secteur de l'éducation. Ces personnes peinent à se faire une place adaptée à leur condition. Il s'agit donc de situations qui violent les droits de l'homme et augmentent les problèmes de santé publique.

Malgré cette complexité, les interventions sociales dans de tels contextes, restent vitales. Ces interventions doivent être holistiques et globales touchant aux besoins à tous les niveaux et devraient être multisectorielles respectant le modèle écologique (micro, méso, exo, macro).

En effet, la pertinence de l'approche globale trouve ses raisons dans la nécessité d'une compréhension approfondie du contexte et d'une reconnaissance de la spécificité des besoins des personnes et de leur vulnérabilité d'une part, et d'un regard collectif des besoins de la communauté d'autre part. En dehors de cette approche holistique, les interventions risquent de ne pas être appropriées et de manquer au respect des valeurs, des principes et des préoccupations éthiques du Travail social.

La personne doit être au centre de l'aide avec des services et des programmes inclusifs et basés sur l'évidence. Dans cette optique, il est impératif de miser sur les forces des personnes servies, de reconnaître leur pouvoir dans la réponse à la globalité de leurs besoins pour la réalisation de leurs rôles sociaux. C'est dans cette approche que les personnes concernées peuvent arriver à mener une vie digne, à jouir de leur autonomie et d'accomplir leur intégrité.

Dans ce cadre, les intervenants doivent montrer une compétence culturelle, être conscients de leurs valeurs personnelles, accepter les diversités et respecter les valeurs professionnelles. Ils doivent être capables de s'engager et de se montrer garants du respect des principes professionnels et l'éthique de leur profession.

Jeudi 04 juillet 2019 : 9h-10h

Identités multiples et droit à la différence, le vivre-ensemble à l'épreuve

Clothilde PALAZZO-CRETTOL, professeure Haute école de Travail Social HES-SO Valais-Wallis, membre du centre de compétences Corps, Suisse.

Identités de genre, identités sexuelles, identités sexuées : une mise à l'épreuve du vivre ensemble ? un défi pour le travail social ?

De façon générale, les questions identitaires liées à la sexualité, à l'orientation sexuelle brouillent les frontières des territoires de l'action sociale. La forme de tabou qui entoure la sexualité, une certaine méconnaissance du sujet et le système de genre qui surdétermine les identités sexuelles (double morale sexuelle et hétéronormativité), complexifient singulièrement le vivre ensemble, notamment parce que ces thématiques confrontent normes sociales, légales et valeurs personnelles ou professionnelles. En effet, c'est souvent la sexualité qui met à l'épreuve la question du vivre ensemble pour les professionnel-le-s du travail social. Et ce sont certaines dimensions de l'identité sexuelle qui minorisent encore plus les catégories fragilisées que sont les personnes en situation de handicap, les jeunes institutionnalisées, les personnes âgées, les personnes LGBTIQ*.

Basée sur des travaux d'étudiant-e-s ou sur ceux menés à la Haute Ecole de Travail social du Valais (en Suisse), cette communication présentera et mettra en perspective quelques exemples de la manière dont des thématiques telles que l'intimité, la sexualité et l'homosexualité sont abordées dans les institutions valaisannes. Elle s'attachera à mettre en évidence les résistances mais aussi le caractère novateur de certaines pratiques et actions, en lien avec la Haute Ecole de Travail Social ou avec ses terrains de pratiques (institutions sociales ou de prévention socio-sanitaire). Elle se terminera par quelques questions qui restent ouvertes.

Du côté des professionnel-le-s, les travaux effectués ou consultés montrent qu'elles et qu'ils mobilisent différentes stratégies pour faire disparaître ou apparaître les identités sexuelles. On peut observer une stratégie de délégation entre professionnel-le-s du TS à l'intérieur de l'institution ou à d'autres professionnel-le-s plus spécialisée-e-s. Une stratégie de considération : dans certaines institutions, le paradigme a changé : il est devenu licite de parler de sexualité, les professionnel-le-s peuvent être investi-e-s d'une mission d'éducation des jeunes accueilli-e-s au foyer ou de facilitation à la vie sexuelle et intime dans des situations touchant les

personnes âgées à domicile ou en institution. Une stratégie d'évitement ou d'interdiction : c'est par exemple le cas dans certaines situations de professionnel-le-s qui accompagnent des couples âgés ou dans certaines institutions où il n'y a aucune reconnaissance des identités sexuelles des jeunes.

Du côté des publics, il y a dans bien des cas et pour différentes raisons, inadéquation entre leurs besoins et les prestations offertes.

Pourtant, diverses initiatives novatrices visant à combattre les discriminations dans le domaine de l'identité sexuelle sont mises en œuvre : une sensibilisation aux questions liées à l'homosexualité est proposée dans notre école par des cours, des conférences ou des travaux demandés aux étudiant-e-s. Des associations spécialisées en santé sexuelle et reproductive interviennent dans les écoles et dans les institutions accueillant des personnes en situation de handicap. Des institutions se mobilisent pour ouvrir les discussions et modifier leurs pratiques. Certains éléments témoignent des changements potentiels : l'intensification des collaborations entre les lieux de formation et ceux de la pratique, l'implication de certain-e-s étudiant-e-s dans des projets de lutte contre l'homophobie, l'organisation de tables rondes ouvertes au public sur la question de la sexualité des personnes âgées.

Cela étant, un certain nombre de questions reste ouvertes : ce qui caractérise les différentes initiatives qui permettent de lutter contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle ou à la sexualité est le manque patent de ressources, ce qui pénalise leur existence et donc met en danger le vivre ensemble.

Des réponses spécialisées, pas assez ou peut-être trop : on réunit différentes catégories principalement pour la raison qu'elles sont minoritaires et l'hétéronormativité demeure le prisme principal.

Dans ces conditions, dans quelle mesure le droit à la différence se concrétise-t-il ?

De quels moyens se doter pour éviter que de nouvelles discriminations liées à l'identité sexuelle ne se créent ? Par exemple à l'intérieur de la communauté LGBTIQ* ?

Comment faire pour que les différences ne deviennent pas stigmates ?

Comment mieux former des professionnel-le-s compétent-e-s ?

Comment développer l'agentivité de tous et de toutes en matière d'identité sexuelle ?

Jeudi 04 juillet 2019 : 9h-10h

Identités multiples et droit à la différence, le vivre-ensemble à l'épreuve

Jihad MAALOUF, médecin, enseignant de philosophie- Département de philosophie - Faculté des lettres et des sciences humaines - Université Saint-Joseph de Beyrouth, Liban.

Moi (et) l'étranger : de la protestation à l'attestation

L'étranger, comme maître de justice et visage qui s'impose, trouble le chez-soi (E. Lévinas). Il est l'hôte qui peut passer d'un ennemi à un ami (H. Nouwen). Il est autre et différent. Il peut dévoiler, à son insu et malgré lui, le soi à soi-même (M. de Certeau) et constituer l'identité : un « soi-même comme un autre » (P. Ricœur). Il peut communiquer une absurdité (A. Camus) ou une étrangeté (S. Freud, M. Heidegger) qui peut me rendre étranger à moi-même. Il est, pour moi, à la fois, une possibilité d'ipséisation et une possibilité d'aliénation.

Cette dialectique identité/altérité (l'altérité d'autrui) est imprégnée de faillibilité et de la possibilité du passage à la faute. Trois « passions fondamentales » l'infilrent : la domination qui concerne le sentiment de pouvoir, la possession corrélée au sentiment d'avoir, et l'honneur qui se rapporte au sentiment de valoir (E. Kant, P. Ricœur). Ces passions se déclinent, dans un second degré, en de multiples actions qui vont du déni et de l'indifférence, passent par la manipulation et l'aliénation, et arrivent à la totalisation et à l'englobement. Ces actions qui entravent cette relation duelle et la rongent de l'intérieur forment un ensemble conçu comme « protestation ». Le passage de la protestation, à la contestation et à ce que P. Ricœur appelle « l'attestation » requiert une reconnaissance mutuelle fondée dans l'économie du don et de l'agapè.

Chacune de ces actions interdépendantes et interconnectées réclame un passage correspondant, motivé par la reconnaissance mutuelle. Chacune est structurée par la dialectique volontaire/involontaire qui habite tout acte conscient (P. Ricœur) et, à degrés variables, par la triade des passions. Chacune initie une spirale de violence. La série des actions ci-dessous (cf. tableau I), corrélée à diverses dimensions de la relation Je-Tu, illustre la complexité de l'acceptation de l'autre.

**Tableau I : Moi (et / ou) l'étranger :
de la protestation à l'attestation**

La figure de l'étranger	Mon action (ré-action)	Passage réclamé par la reconnaissance	Ma nouvelle identité (ipséité)
Détestation	Protestation	Contestation	Attestation
Redoutable ou menaçant	Je doute	De la peur à la confiance	confiante
Agresseur	Je me protège	De la sécurité au risque et à la surprise	sécurisée
Envahisseur	Je m'enferme	De la fermeture à l'ouverture	ouverte et accueillante
Catalyseur ou passeur	Je persiste	De la permanence au changement	processuelle
Excès	Je survis	De la survie à la vie	vivante et amplifiée
Nouveauté	Je m'installe	De la sédimentation à l'innovation	renouvelée
Possibilité	Je n'oublie pas	De la mémoire à la promesse	possibilisante
Indétermination	Je m'habitue	De l'habituel à l'actuel	actuelle
Représentation	J'imagine	De la représentation à l'apparition	réceptrice
Objet	Je possède	De la possession à la donation	donnée et relationnelle
Élément ou partie	J'englobe	De l'un au multiple	unique mais plurielle
Absence	J'ignore	De l'indifférence à la reconnaissance	reconnaissante
Proposition	Je refuse	Du rejet au projet	disposée et exposée
Approche	Je m'éloigne	Du lointain au prochain	prochaine
Ennemi	J'attaque	De l'hostilité à l'hospitalité	hospitalière

Cette phénoménologie descriptive de l'altérité et de l'action, bien qu'elle ne soit pas exhaustive, révèle une dialectique interne à l'identité : je suis étranger à moi-même. La figure détestée de l'étranger qui vient chez moi et face à laquelle je proteste, crée en moi et entre nous un processus de contestation. Celle-ci, quand elle est fondée dans l'économie du don, m'ipseise et me pousse à m'attester moi-même comme la figure authentique et vraie de cet étranger. L'égalité entre nous n'est pas celle de la réciprocité de deux monades fermées mais d'une mutualité reconnaissante où circule le témoignage utopique de l'agapè.

Jeudi 04 juillet 2019 : 10h-11h

Le dialogue interculturel vecteur du « vivre-ensemble » interreligieux

Nayla TABBARA, directrice de l'Institut de la citoyenneté et de la gestion de la diversité, Adyan, Fondation pour la diversité, la solidarité et la dignité humaine, Liban.

Quel agenda pour le dialogue interculturel ?

Le dialogue interculturel et interreligieux n'est pas une fin en soi. Autant qu'il soit important pour briser les chaînes de l'ignorance et de la peur et faire descendre les murs de l'incompréhension et de la méfiance, le dialogue est un préalable pour sa finalité : la responsabilité sociale, nationale, voire planétaire partagée.

De l'éthique planétaire de Hans Kung, au document de la Fraternité Humaine signé par le Pape François et l'Imam d'Al Azhar Ahmad al Tayyeb, en passant par les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, il y a une prise de conscience d'une part que la diversité est une richesse et non un problème, et d'autre part, que le monde appelle les différentes religions, ethnies, cultures de sortir de leur confessionnalisme et de s'ouvrir aux autres pour œuvrer ensemble au bien commun.

Ainsi, au-delà du dialogue, il est deux modalités que nous prions à la fondation Adyan, Fondation libanaise pour la diversité, la solidarité et la dignité humaine, cofondée en 2006, par des membres libanais chrétiens et musulmans, et qui a pour mission de valoriser la diversité religieuse et culturelle dans ses dimensions conceptuelles et pratiques, et de promouvoir la coexistence et la gestion de la diversité entre les individus et les communautés, sur les plans social, politique, éducatif et spirituel.

La première modalité est celle de l'engagement commun, que nous appelons la Responsabilité sociale des religions, car les religions, bien avant les entreprises, ont le devoir de la responsabilité sociale pour toute la société et non seulement pour leurs adeptes respectifs. Cette modalité passe du face à face à un même rang, où tous les protagonistes se placent pour œuvrer ensemble pour le bien commun. La seconde est la citoyenneté inclusive de la diversité, comme cadre et finalité de ce travail commun.

À travers des exemples concrets du travail de la Fondation à ces deux niveaux, je présenterai les horizons et les enjeux d'un agenda social et concret du dialogue interculturel et interreligieux, qui vise non seulement le bien vivre-ensemble, mais aussi le bien commun.

Jeudi 04 juillet 2019 : 10h-11h

Le dialogue interculturel vecteur du « vivre-ensemble » interreligieux

Rita AYOUB, animatrice sociale, coordinatrice de la formation au dialogue Islamo-chrétien - Institut d'études islamo-chrétiennes - Faculté des Sciences religieuses, USJ (Liban).

Animation sociale et interculturelisme, une pratique et un vécu

Animatrice sociale de formation, aujourd'hui coordinatrice de la formation au dialogue islamo-chrétien à l'USJ depuis 2004, j'ai, et je travaille toujours avec la différence de l'autre, car je considère que sa prise en compte est indispensable pour vivre dans la paix.

La dimension personnelle et mon parcours de vie participent très fortement à cet engagement. Ils guident et constituent le cœur même de ma pratique professionnelle. C'est d'ailleurs ainsi que j'ai souhaité approfondir mon cheminement, en me formant à la Communication Non Violente (CNV).

Dans ma présentation, je m'appuierai sur ces différentes expériences, personnelles et professionnelles indissociables l'une de l'autre, pour témoigner de la place centrale et de la prise en compte de l'interculturalisme dans ma pratique professionnelle.

Je mettrai en lumière trois axes que je continue toujours d'expérimenter.

Le premier axe porte sur la réconciliation après-guerre :

Entre 1975 et 1990, une guerre a lieu au Liban. Hormis les différences politiques et dogmatiques, la religion est utilisée comme prétexte pour la justifier. Dans ce cadre, des déplacements ont eu lieu entre les régions. Entre autres, des chrétiens quittent des dizaines de villages et de quartiers, vers des régions à majorité chrétienne. Vice versa, des musulmans quittent vers des régions à majorité musulmane.

En 1992, une décision politique est prise : le retour des déplacés dans leurs villages et quartiers d'origine. Dans ce cadre, j'ai travaillé sur deux projets avec pour objectifs le retissage des liens, plus précisément dans la région du Mont-Liban sud, entre druzes et chrétiens.

Les actions ont été menées dans des villages mono-religieux, des villages mixtes qui n'avaient pas vécu des massacres sanglants et des villages mixtes ayant vécu des massacres sanglants.

Chacune de ces actions supposait une stratégie d'intervention différente, qui respecte le vécu collectif et individuel.

Le deuxième axe intervient au niveau du dialogue interreligieux, notamment islamo-chrétien :

Au début de la guerre, précisément en 1977, 6 personnes (3 Chrétiennes et 3 Musulmanes) décident d'utiliser le multi religieux comme une force qui rassemble, et fondent l'Institut d'études islamo-chrétiennes (IEIC) de l'USJ.

Sur le plan personnel, un travail s'opérait entre le fanatisme et l'altérité, suite aux conflits violents intra religieux que j'ai vécus. Ce choc m'a conduit au chemin du dialogue, et c'est dans ce cadre que j'ai commencé à participer puis à animer à partir de 1998, des groupes de rencontres islamo-chrétiennes à l'IEIC.

Par ailleurs, dans le cadre de ma coordination de la formation au dialogue islamo-chrétien à l'USJ, des groupes, d'une quinzaine de personnes, chrétiennes et musulmanes de différentes communautés religieuses, suivent chaque année cette formation qui s'étale entre trois mois et une année. À travers des rencontres interactives, nous partageons nos émotions quant à la discrimination, nous travaillons nos perceptions vis-à-vis de soi-même et de l'autre, et nous apprenons à nous connaître mutuellement en échangeant autour des doctrines et vécus religieux.

Le troisième axe se rapporte à la « Communication Non Violente » (CNV) :

J'ai fait connaissance, il y a 9 ans, de cette démarche et philosophie mise en place par l'Américain Marshall Rosenberg, dans les années 70 du 20^{ème} siècle.

Pensée en occident, elle s'inscrit dans une culture différente de la nôtre. Aussi, je me suis demandée comment l'appliquer dans notre région, tout en restant fidèle, à la fois à sa philosophie de base et à la spécificité de notre culture.

Il m'a fallu par ailleurs traduire et me familiariser avec les concepts en arabe, un exercice loin d'être évident. Car, il ne suffit pas de traduire les mots, mais de traduire l'esprit, et ce, j'insiste, tout en restant fidèle à notre culture.

J'ai commencé ainsi à transmettre la CNV au Liban, d'abord dans le cadre de la formation au dialogue islamo-chrétien, puis en l'ouvrant à d'autres dimensions mono ou interculturelles : des groupes syriens-libanais, des étudiants de disciplines différentes, etc.

Dans ces trois axes, des règles de base ont été approuvées, à savoir : l'importance de la régularité, la diversité et la multiculturalité des groupes, le rapport entre la théorie et la pratique, le nombre des participants et enfin, le respect du rythme de chaque personne.

Pour conclure :

A travers la présentation de ces différentes pratiques professionnelles où les dimensions d'interculturalisme et d'interreligieux constituent le noyau central, l'axe principal d'intervention, j'ai souhaité montrer que la perspective d'un travail social dans un contexte multiculturel est tout à fait envisageable.

Pour cela, il faudrait avoir des travailleurs sociaux qui se dégagent de la communauté locale, promouvoir le travail en équipes multiculturelles, proposer des formations autour de la communication dans un cadre multiculturel et enfin, impulser un travail d'introspection chez les acteurs sociaux.

LES FORUMS

Les forums représentent une activité de 1h30 qui privilégie une dynamique de discussion et d'échange avec les participant.e.s autour d'un sujet ciblé introduit par un animateur/trice responsable de la séance.

Forum I

La recherche dans les instituts en travail social face à la dynamique d'universitarisation : enjeux, pratiques et comparaisons internationales.

Organisé par : **MORANGE Arnaud**

Le processus d'universitarisation des formations en travail social (entrée dans le processus LMD par décrets 733 et 734 du 22 août 2018), résultant des états généraux du travail social (2015), induit un repositionnement de la recherche au sein de nos instituts. Notre recherche va devoir, de plus en plus, répondre aux attendus des établissements supérieurs d'enseignement et de recherche. Le transfert probable de nos tutelles, de la cohésion sociale vers l'enseignement supérieur, va conduire à de nouvelles organisations et pratiques. Le modèle de l'établissement public à caractère scientifique - caractère qui sera évalué pour être financé -, est sans doute celui qui s'annonce. Il s'appuiera en substance sur trois piliers : la production de la recherche (sur fonds publics alloués et/ou plus certainement sur fonds obtenus par attributions d'appels à projets) ; la formation à la recherche (art. 1 de l'arrêté du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social) ; l'animation et la valorisation de la recherche (activité actuelle des PREFAS). Mais ces évolutions viennent questionner la nature singulière de la recherche en travail social ; recherche dont le statut a fait l'objet de débats contradictoires, qui n'ont pas débouché sur le consensus suggéré par la conférence idoine (Jaeger, 2014).

Le mouvement vers l'université qui se dessine, s'il peut permettre une plus forte reconnaissance de nos travaux, interpelle néanmoins en ce qu'il risque de dissoudre le statut particulier actuel des chercheurs dans nos écoles (bien qu'il existe des situations assez hétérogènes selon les établissements). En effet, l'originalité de ce statut réside notamment dans la proximité entretenue avec les milieux professionnels, les institutions et les publics de l'intervention sociale. Par ailleurs, certains chercheurs sont également formateurs et tous ne seront pas reconnus en toutes leurs qualités s'ils ne sont pas identifiés ès docteur en sciences humaines et sociale (en attendant la généralisation d'un doctorat en travail social ; Frauenfelder, et al., 2018). Les proximités recherche-formation-étudiants-professionnels-associations-usagers, constituent selon nous une vraie richesse pour tous

et alimentent les conditions d'une certaine citoyenneté sociale (Castel). La première réflexion que nous souhaitons partager au sein de ce forum concerne donc les articulations, les cohérences ou les tensions possibles, entre une recherche « académique » (au sens universitaire traditionnel) et la recherche telle qu'elle existe, telle qu'elle se vit actuellement au sein de nos écoles, dans le cadre de l'universitarisation « en marche ».

Par ailleurs, le positionnement de la recherche en travail social induit des choix méthodologiques. Nos techniques et méthodes employées tendent, à des degrés divers, à la participation des professionnels et des usagers, voire à la « co-construction » avec ces derniers. Dans le prolongement de l'« action research », (Lewin, Moreno, Elliott, Lourau, Lapassade, Liu, Fablet, Dubost...), la recherche en travail social, lorsque ses conditions de réalisation le permettent, tend à mobiliser des dispositifs de recherche « action », « participative », « collaborative », « interventionnelle »... Comment penser ces initiatives sous tutelle universitaire ? Ce sera le second axe proposé au débat.

La question des relations entre la recherche en travail social, les milieux universitaires et les milieux professionnels se décline de différentes manières selon les pays et il est bien dans notre intention de croiser les approches des différents pays représentés lors de ce congrès. Le forum sera donc ouvert à tous ceux qui souhaitent interroger ces relations, les comparer, les remettre éventuellement en débat. C'est une belle occasion de se nourrir mutuellement des perspectives et des orientations possibles d'une recherche qui a pour vocation, in fine, de servir nos valeurs communes et d'être utile pour les professionnels et les citoyens.

Forum 2

L'agir public dans une société plurielle.

Enjeux et perspectives.

Organisé par: **NAPOLI Basilio** et **VAN ASBROUCK Bernard**

La société plurielle pose de lourdes questions de stratégie, d'organisation, de management et de pratiques professionnelles aux services publics de l'emploi. (SPE). Les dispositifs et les cadres normatifs qu'ils manipulent ont été conçus initialement dans une logique unificatrice des statuts et des droits. La pluralité des situations vécues, des appartenances, des parcours, les approches différenciées du droit en regard des questions d'égalité des chances et des publics cibles de même que la complexité grandissante de l'environnement socio-économique mettent le modèle d'intervention public en difficulté.

Des travaux conséquents en R&D, en développement technologique et des pratiques professionnelles ont été consentis pour développer des réponses innovantes.

La situation de plus en plus hétérogène ne permet plus à terme aux SPE de tenir sur le paradigme initial du placement. Il évolue alors vers un autre paradigme autour du concept conflictuel de l'acteur. Ce qui va amener de plus en plus les dispositifs d'actions à soutenir et mobiliser un travail sur soi autour du concept de parcours.

Ce paradigme de l'acteur porte une vision du « vivre ensemble » comme étant un processus interactif centré sur la dignité du sujet dont le modèle opératoire peut se définir comme la capacitation. Ce paradigme recèle des risques dont le principal est le transfert de charge vers le citoyen. On n'est plus dans une action publique qui ramène à la norme, mais dans une action qui tente par l'appel à l'acteur et la rencontre des conditions de l'acteur d'allier pluralité de statuts, de situations, de vécus, de références socioculturelles, avec la dignité du vivre en société.

On ne tente plus d'insérer une masse d'individus dans un cadre préétabli (insertion) mais on élargit ce cadre aux conditions du vivre (inclusion). On n'individualise plus l'exercice de la norme, on personnalise le rapport à la norme.

Une difficulté redoutable se présente alors. Elle est liée à la complexité même de la société contemporaine. Nous sommes là au nœud de l'action publique et des politiques publiques dans la société plurielle.

Comment accueillir les sujets humains dans toutes leurs diversités tout en préservant la cohérence et la solidarité sans instrumenter les citoyens aux dimensions techniques de cette complexité ? Comment éviter la désintégration politique des sociétés complexes telle que décrite par Tainter dont une des causes est le poids de la complexité et la difficulté de vivre dans cette complexité pour ce qu'il nomme la population de soutien ?

La question de la capacité pour la population à soutenir et à vivre la complexité sociale est, pour nous, un enjeu d'avenir pour nos démocraties.

Cette complexité interroge donc la gouvernance publique, les politiques publiques, les postures et pratiques professionnelles.

Les agents sont les leviers fondamentaux de la gouvernance dans une société plurielle. Ils sont les seuls qui puissent engager une relation de sujet à sujet.

La mise en œuvre des politiques actives de l'emploi est la scène qui illustre pleinement et avec acuité cette problématique de l'action publique et l'importance grandissante des postures et pratiques professionnelles.

Ces professionnels pratiquent une médiation entre un cadre normatif et une réalité vécue qui a comme fonction de réduire la complexité de l'environnement social dans lequel les bénéficiaires évoluent. Ils doivent donc sortir d'une exécution du cadre normatif.

Ces « médiateurs » forment une sorte de corps professionnel permettant par la réduction personnalisée de la complexité sociale de soutenir l'autonomie du sujet.

Comme on le constate, vivre ensemble dans une société plurielle demande un cadre d'action publique approprié.

Ce cadre refonde gouvernance, dispositifs d'actions, approches méthodologiques, métiers et pratiques professionnelles.

De très nombreuses questions sont là à mettre en débat.

Tel est l'objectif du forum.

Forum 3

La fabrique du doctorat en travail social.

Enjeux, défis et disparités internationales.

Organisé par : **CAROTENUTO-GAROT Aurélien**

L'ouvrage collectif - La fabrique du doctorat en travail social [2018] - questionne, d'un point de vue international, les apports que pourrait incarner la création d'un doctorat en travail social (DTS) dans le cadre de la « scientification » du travail social, ainsi que les défis à relever pour y parvenir. Le travail social doit effectivement être dans la capacité de questionner objectivement ses pratiques afin de pouvoir s'adapter efficacement à la réalité de son terrain d'action. Ce besoin de faire preuve d'une inventivité pratique tout en respectant une rigueur scientifique est l'un des enjeux majeurs du développement d'une recherche interne au travail social et donc de la création d'un DTS.

En outre, la création d'un DTS interroge les relations entre la profession du travail social et le champ de la recherche, ce qui représente un autre enjeu d'importance. En effet, cela revient notamment à définir le cadre d'une nouvelle science qui étudierait les faits du travail social [Rullac, 2018]. Cependant, mener cette ambition à son terme implique de relever de nombreux défis. La recherche et le travail social renvoient à deux cultures et pratiques professionnelles différentes - voire même antagonistes sur

certain aspects – notamment en termes d'enjeux, de moyens mis en place et de finalité recherchée [Carotenuto-Garot, Farcy-Callon, Gibey, Liman, 2018]. Ainsi, l'union de la recherche et du travail social peut incarner une certaine dualité épistémologique, qui doit être négociée dans une optique collaborative afin que ces deux mondes s'acculturent et puissent produire une connaissance partagée [Ibid].

La recherche et le travail social sont deux constellations autonomes. Elles sont appelées à ne former qu'une seule galaxie que depuis très récemment. Ainsi, l'union de ces deux univers est un processus en cours au niveau mondial, mais qui dont l'avancé varie fortement d'un pays à un autre [Tabin, Frauenfelder, 2018]. En France [Rullac, 2018] et en Belgique [Glärner, 2018] le DTS rencontre des difficultés à obtenir une reconnaissance académique. En Suisse, les rivalités entre hautes écoles spécialisées (HES), universités et écoles privée freinent le développement du DTS [Bolzman, Coquoz, 2018]. En Italie, le manque de professeurs et de crédits attribués à la recherche en travail social limite également le nombre de doctorants dans cette discipline [Campanini, 2014]. Dans d'autres pays, comme le Liban [Tannous Jooma, 2018], le Portugal [Amaro, Ferreira, Pena, Alvarez-Pérez, 2018] ou le Québec [Couturier, Turcotte, 2014], le développement d'une recherche interne au travail social est un processus très avancé. Cette situation « impose de penser les enjeux du doctorat en travail social de manière contextualisée. » [Tabin, Frauenfelders, 2018 : 135]. Dans cette perspective, nous souhaitons ouvrir ce Forum à la multiplicité des contextes internationaux.

De fait, la création du doctorat en travail social soulève de nombreuses questions : Quels sont les enjeux d'une acculturation réussie du monde du travail social et de celui de la recherche pour l'action sociale ? Quels sont les différents défis et obstacles que cela implique de dépasser, et comment y parvenir ? Quelle est la diversité des situations internationales, et comment s'inspirer mutuellement ?

Durant ce Forum, nous prolongerions donc les réflexions se situant au cœur de l'ouvrage La fabrique du doctorat en travail social [2018]. Il s'agirait, d'une part, d'appréhender – à travers un regard international - la diversité des enjeux et défis que représente le développement du DTS. D'autre part, de concevoir des pistes de dépassement aux multiples obstacles à l'unification de la recherche et du travail social.

Notre optique serait de favoriser l'émergence d'une intelligence collective en créant un espace de discussion et de réflexion commun, au sein duquel pourrait converger toute la diversité des cas de figure envisageables selon les pays et les expériences de chacun.

Forum 4

Le déploiement de la participation des personnes ressources concernées dans les formations en intervention sociale : Quelle reconnaissance institutionnelle ? Quels statuts d'intervention pour quelles missions et quelles attentes en retour ?

Vers une qualification et professionnalisation des personnes ressources concernées intervenant dans les formations en intervention sociale.

Organisé par : **ALTWEGG BOUSSAC Chloe**

L'Union des acteurs de la formation et la recherche en intervention sociale (UNAFORIS) a fait de la participation des personnes accompagnées dans les formations en intervention sociale, un enjeu majeur et un axe prioritaire de travail, en cohérence avec les récents travaux du Haut Conseil en Travail Social (HCTS). Le développement de cette participation est sans aucun doute une réponse aux risques de fragmentations et de délitement du vivre ensemble en ce qu'elle favorise l'élargissement des sphères d'interaction et d'échanges pour dépasser les appartenances restrictives.

L'implication d'Unaforis s'est ainsi traduite par de nombreuses contributions auprès des pouvoirs publics et par la constitution courant 2017 d'une communauté de pratique multipartenariale (composée entre autres de : CNPA, ATD- Quart Monde, UNIOPSS, FAS, Armée du Salut, Collectif soif, CNAM, HCTS, Collectif Alerte, réseau Power us, université de Sherbrooke, personnes concernées, représentant d'EFTS). Il s'agissait, avant tout, de proposer un lieu d'échange et de partage, et, pour l'UNAFORIS, dans son rôle d'ensemblier, de favoriser ainsi la diffusion de pratiques et de trouver des leviers pour accélérer la participation des personnes dans les formations en intervention sociale.

Le premier objectif de cette communauté a été la réalisation d'un guide, visant - sans prétention ni à l'exhaustivité, ni à la modélisation - à présenter différentes formes que peut prendre cette participation dans les formations en France ou à l'étranger (travaux de recherche, coconstruction de modules pédagogiques, interventions directes auprès d'étudiants etc.) mais aussi à mettre en lumière des précautions et conditions de garantie à sa mise en œuvre.

Cela supposait aussi de définir en amont un cadre commun d'action. En ce sens les membres de la communauté se sont mis d'accord sur le terme Personnes - quelles que soient leur fragilité ou vulnérabilité -, ressources - car possédant des savoirs du vécu transmissibles - concernées - pour les distinguer d'autres catégories d'acteurs pouvant également être personnes ressources-, pour dénommer les personnes accompagnées, intervenant dans les formations.

Le montage du projet a fait apparaître très rapidement un ensemble de questions intrinsèques à la problématique : comment associer et impliquer pleinement les personnes ressources concernées (PRC) à la rédaction du guide ? Quel statut leur reconnaître ? Ces questions sont en effet essentielles car les réponses (défraiement, rémunération) dépendent du statut qu'aura la PRC. Par ailleurs, en fonction de sa situation, les attentes de la PRC pourront être très différentes. Au sein d'Unaforis les positions ont ainsi évolué au fur et à mesure de notre appropriation du sujet.

Dès sa parution (sept. 2018), le guide a fait émerger un ensemble de questions complémentaires laissant envisager la suite des travaux à mener. L'enjeu de s'ouvrir à d'autres secteurs (santé ; handicap) est apparu saillant. L'importance d'une reconnaissance institutionnelle de cette activité, d'une sécurisation et d'une clarification du statut des PRC dans les formations est également apparue particulièrement cruciale et insuffisamment documentée pour permettre un réel déploiement des pratiques. Au regard des freins et difficultés rencontrées, l'enjeu est bien d'octroyer aux PRC une place à part entière ce qui ne va pas sans susciter certaines résistances, ni sans faire bouger les lignes dans les établissements. Cela passera sans aucun doute également par une plus grande précision dans la définition des missions et des attentes en retour de ces PRC mais aussi par la formalisation de celles-ci. Ce sont toutes ces questions proposées pour faire l'objet de débat dans le cadre de ce forum.

LES GROUPES THÉMATIQUES

Différents groupes thématiques sont constitués au sein de l'AIFRIS. Les acteurs qui y sont impliqués présentent lors des congrès les résultats de leurs travaux ou réflexions et engagent les participant.es dans une discussion interactive autour du thème à l'étude.

Groupe thématique I

L'évaluation conceptrice de différentes formes d'émancipation.

Dans le cadre de l'animation du GT EVALUATION.

La réappropriation des logiques évaluatives par la participation.

Organisé par : **HIRLET Philippe et BALZANI Bernard**

Cet projet fait suite : 1. A plusieurs séminaires de recherche et journées d'études organisées en lorraine sur la thématique de l'évaluation et de la participation dans le secteur social ; 2. A deux contrats de recherche franco-qubécois portant sur le déploiement de l'évaluation en protection de l'enfance et sur la participation des usagers à l'évaluation de l'activité.

Les question de l'évaluation au sens large et de la participation sont présentes partout, dans tous les secteurs d'activités et au sein de la société. Embrasser cette question, à l'échelle plus particulière de l'évaluation dans le travail social, constitue le point d'orgue d'une épistémopolitique telle que la conçoit Pascal Nicolas-Le-Strate (2016).

Globalement, l'évaluation et la participation, il y a encore peu, étaient appréhendées par les chercheurs plutôt d'une façon séparée, non emboîtée, voire opposée. Alors que l'actualité sociale des dernières semaines en France ravive les questions de démocratie citoyenne (débat public, référendum, etc.) et incite à la participation des acteurs de la société civile à l'évaluation des politiques publiques, comment repenser l'implication des citoyens ou des personnes concernées à l'égard des logiques évaluatives et inversement comment faire comprendre l'importance d'évaluer pour progresser collectivement ? Même si l'entrée de la participation par la thématique de l'évaluation est risquée, elle peut être un ressort indéniable pour la dynamique participative et le développement du pouvoir d'agir.

Il est prudent de rappeler ici, qu'il s'agit de sérier au mieux le déploiement, ainsi que les différentes formes d'évaluations avant de se lancer dans un quelconque débat scientifique et épistémologique. Rappelons simplement qu'en Sciences de l'Education cette notion fait l'objet de nombreuses

définitions, notamment dans les manières de lire les apprentissages et de les mettre en oeuvre (évaluation sommative, formative, normative, autoévaluation), et qu'en sociologie, il s'agit de travailler à la précision des entrées : évaluation des pratiques, des salariés, des politiques sociales, de l'activité, des processus et des effets de l'action, de la clinique, des fonctionnements organisationnels, de l'environnement et des partenariats... Souvent, dans les débats entre spécialistes, des points de vue contradictoires et opposés s'expriment, nous faisons l'hypothèse qu'ils sont essentiellement liés à un manque de rigueur quant à la précision de l'objet de recherche et à la définition des termes employés. Comme nous le suggère Michel Chauvière, il est important de parler de l'évaluation au pluriel. En prenant en compte, de façon différenciée ces différents modèles qui fondent les pratiques d'évaluation et de participation sociale, en quoi et comment sont-ils producteurs d'une plus-value pour l'intervention sociale ? Comment coproduire avec la société civile une évaluation participative à visée émancipatrice comme le suggère Baron et Monnier (2003).

Nous ambitionnons de proposer une entrée originale permettant de dépasser les antagonismes relativement connus et classiques : évaluation versus contrôle social, évaluation versus rationalisation/standardisation/normalisation. Comme le dit Marcel Jaeger, « Au bout du compte, le mot même d'évaluation continue de susciter perplexité et critiques : l'évaluation est, dit-on, une nouvelle invention, liée à la réforme de l'Etat, conçue pour contrôler et infantiliser les agents, y compris lorsqu'elle aboutit à une valorisation des points forts de leur action. Elle est binaire, repose sur la radicalité du jugement et entraîne des sanctions. On remarquera que ces trois caractéristiques se placent d'emblée plus sur le registre du contrôle que sur celui de l'évaluation » (2019). Par ailleurs, nous souhaitons dépasser certaines craintes et représentations exprimées par les acteurs de l'intervention sociale, qui sont souvent liées soit à un sur-contrôle de l'activité ou des pratiques professionnelles par les directions, soit à un désaccord de fond exprimé par les salariés à l'égard de l'orientation des gouvernements managériaux et des modes de gouvernances associatifs.

Ce débat, proposé dans le GT « évaluation », consiste à ouvrir une réflexion (et peut être une voie plus positive et pragmatique) qui tentera de dépasser certaines croyances pour arriver à mieux problématiser ce qui fait polémique ou débats idéologiques. S'appuyer sur plusieurs présentations courtes de recherches en mettant l'accent, non pas sur les résultats de celles-ci mais sur les fondements théoriques mobilisés, doit permettre l'expression de points de vue pluriels sur l'objet, y compris sur la problématique du vivre ensemble telle que suggérée par les organisateurs.

Groupe thématique 2

Séminaire thématique « Professionnalisations de l'intervention sociale »

Suite du travail du groupe thématique Professionnalisation

Organisé par : **TSCHOPP** Françoise et **MOLINA** Yvette

Le groupe thématique de l'AIFRIS portant sur les : « Professionnalisations de l'intervention sociale » réunit des chercheurs d'horizons différents rassemblés au sein du comité scientifique de l'AIFRIS. Le groupe thématique s'appuie sur un réseau de formateurs/enseignants/chercheurs qui a pour objectif de mutualiser et de valoriser les travaux portant sur les questions de professionnalisation dans le champ de l'intervention sociale. Ainsi, il connaît plusieurs temps forts depuis 2013.

- 1/ Naissance du groupe thématique lors du congrès de l'AIFRIS à Lille en juillet 2013 suite à un travail collectif d'un réseau international portant sur les dynamiques de professionnalisation du travail social mené par des formateurs et enseignants chercheurs dans le secteur (colloque ACFAS 2012 à Montréal et dans la suite, publication d'un ouvrage collectif aux éditions suisses IES.
- 2/ Le groupe thématique s'est réuni l'année suivante le 21 novembre 2014, pour un séminaire de travail, à l'issue de la biennale de l'UNAFORIS, à Paris réunissant formateurs/chercheurs et directeurs d'établissement de formation concernées par la thématique.
- 3/ Le congrès de Porto en juillet 2015 a été l'occasion de réunir de nouveaux intervenants en proposant un forum ainsi qu'un atelier de travail réunissant les formateurs/enseignants/chercheurs et directeurs d'établissement intéressés par ce réseau.
- 4/ Le groupe thématique a organisé un premier séminaire scientifique conjointement avec le Comité de recherche « Politiques et intervention sociales » de l'Association des sociologues de langue française (CR34) lors du dernier congrès de l'AIFRIS à Montréal en juillet 2017.
- 5/ Participation des membres du Groupe Thématique Professionnalisations au 4e congrès international de la Société suisse de travail social (SSTS) organisé en collaboration avec la Haute école du travail social HETS/eesp à Lausanne en septembre 2018 sur le thème des pratiques professionnelles prudentielles.

Perspectives congrès 2019 à Beyrouth.

Le séminaire de recherche proposé par le groupe thématique de l'AIFRIS « Professionnalisations de l'intervention sociale » a pour objectif de mettre en perspective des travaux récents et de portée

internationale sur des questions soulevées par les enjeux des processus de professionnalisation confrontés aux transformations multifactorielles auxquelles sont exposés les professionnels. Cette mise en perspective trouve son intérêt dans un congrès international afin de mieux appréhender les recouvrements et/ou les différenciations selon les contextes nationaux et la compréhension de chacun du concept de professionnalisation.

L'objectif du séminaire proposé vise à mettre en débat les différentes pistes de compréhension du concept de professionnalisation au regard des recherches en cours sur la scène internationale de la francophonie.

Groupe thématique 3

Groupe de Travail sur les Usages des technologies numériques en Travail social

Le travail social (Formation, Recherche et Intervention sociale) à l'ère numérique

Organisé par : **JOCHEMS Sylvie, PHILIPPART Anne et ANTONIADIS André**

Les technologies numériques (TN) font dorénavant partie du quotidien des populations, communautés, organisations et institutions: médias sociaux (facebook, twitter, ...), téléphones intelligents et ses applications (whatsapp, instagram, ...), appels vidéo (skype, zoom, ...), logiciels statistiques, ... Mais force est de constater qu'elles demeurent encore aujourd'hui dans l'angle mort des discours du travail social. Or, de plus en plus d'acteurs et d'actrices du travail social s'y intéressent, expérimentent, innove et soulèvent différentes questions : Que font les travailleurs sociaux avec les TN ? Comment définir et analyser les problèmes sociaux à l'ère numérique: "cyberviolence", "cyberdépendance", ... ? Quels sont les enjeux sociaux, économiques, politiques, éthiques, environnementaux des usages des TN en travail social ? Quels défis et potentialités l'intelligence artificielle, les méta-données, les technologies de réalité augmentée posent-ils au travail social ? Quelles sont les particularités de nos contextes nationaux respectifs ?

Plus concrètement, les défis et interrogations se déploient dans plusieurs sphères du travail social que ce soit dans la formation, la recherche ou l'intervention sociale :

De quelle(s) façon(s) la formation en travail social fait-elle place aux TN : comme objet de connaissances (sociologies des technologies et de la communication) ? Comme objet dont font usages les enseignants en classe ou à la supervision en formation pratique (stages) ? Comme support aux dispositifs de formation à distance, voire de programme à distance ? etc.

Que produit la recherche en travail social à l'égard des technologies numériques ? ... notamment en français ? Que sait-on des usages des TN en travail social ? ; Quelles méthodologies de recherche peut-on déployer à l'ère numérique (ex: ethnographie web) ? Quels enjeux éthiques de la recherche s'y révèlent? etc.

Quelle place les TN prennent-elles dans la transformation de l'intervention sociale et de ses organisations? Qu'est-ce que l'intervention sociale en ligne ? Quels sont les usages sociaux des TN par les familles, communautés, groupes citoyens et institutions ? Quelles politiques sociales, normes éthiques et déontologiques devraient réguler le travail social à l'ère numérique ? Quelles sont les analyses, revendications et pratiques des mouvements sociaux à l'ère numérique ?

Ce nouveau Groupe de travail (GT) s'ouvre à toutes personnes - intervenant.e.s, étudiant.e.s, enseignant.e.s, formateur.trice.s, chercheur.e.s, gestionnaires, ... - souhaitant se réseauter, contribuer aux échanges et projets collectifs qui concernent les usages des technologies numériques en travail social. Il s'adresse tout autant aux "personnes qui ne connaissent pas ou peu l'AIFRIS et ses activités" (extrait du règlement interne de l'AIFRIS). Aussi, cette première rencontre est l'occasion d'explorer les possibles: discuter et convenir ensemble des objectifs de travail ie aux niveaux de projet(s) commun(s) et du fonctionnement du GT. En perspective, les Congrès de l'AIFRIS pourront être l'un des moments statutaires qui rythmeront le travail collectif.

LES CARREFOURS DE SAVOIRS

Croiser les savoirs entre les acteur/trice.s de l'intervention sociale s'inscrit dans les objectifs de l'AIFRIS qui vise à promouvoir le développement scientifique, pédagogique et professionnel ainsi que le rayonnement international de l'intervention sociale. Les Carrefours de savoirs est l'une des formules où cet objectif se voit concrétisé. Ils fournissent un espace de dialogue et de croisement des savoirs entre différents types d'acteur/trice.s concernés par un sujet en lien avec la thématique de chaque congrès.

Carrefour I

Les apports de la pratique réflexive dans ces collectifs de pairs à la construction et la consolidation de la participation sociale

Organisé par : **RODARI Sophie, LOSER Francis et AVET L'OISEAU Sylvie**

Le choix de cette thématique s'inscrit dans un contexte sociétal où la réflexivité tout au long de la vie (Giddens, 1987) constitue, de par son caractère incontournable, une injonction normative qui s'est étendue au domaine du travail social, dans les dispositifs de formation professionnelle comme dans les institutions sociales. En référence à Valérie Brunel (2008) et à Jacques Tardif (2012) nous définissons la réflexivité comme la capacité de revenir sur son action en vue de son analyse et de la considérer en regard des déterminants organisationnels et sociaux. La réflexivité est donc un objet complexe qui interroge à la fois l'activité humaine au sens large et l'organisation sociale.

Ce qui est communément appelé les analyses des pratiques constitue une approche pédagogique prisée et ce type de dispositif a trouvé place dans le cursus de la majorité des écoles supérieures de travail social. L'implantation des analyses des pratiques dans le cadre de la formation professionnelle se comprend aisément car celle-ci est conçue en étroite articulation avec l'intervention. Selon les retours de participant-e-s et nos propres expériences, ces espaces leur permettent de découvrir d'autres manières de penser et d'agir qui, parfois, peuvent être situées hors du travail social (santé, justice, etc.). Outre un effet de décentration, la participation à ces espaces leur permet de questionner ou conforter leurs pratiques tout en élargissant leurs connaissances des différentes activités du champ du travail social. Le sentiment d'appartenance à un groupe constitue aussi un élément du succès de ces dispositifs de réflexion entre pairs.

La réflexivité dans les groupes d'analyse de pratiques prend ainsi appui sur les questionnements de leurs participant-e-s qui seront analysés et travaillés collectivement à partir des ancrages théoriques des participant-e-s et de leurs animateur-trice-s. La pluralité des approches et des finalités est de mise dans ces dispositifs de réflexion qui se réfère à la pratique. Fort-e-s de ces constats, nous voulons mettre en discussion dans le cadre du carrefour des savoirs proposé les expériences des un-e-s et des autres et, sur cette base, mettre en discussion les apports de ces questionnements en articulation avec l'intervention sociale et le soutien à la participation sociale des populations accompagnées. Par rapport à l'action sociale, nous nous interrogeons notamment sur la place accordée au contexte dès lors que les travailleur-euse-s sociaux-ales se disent soucieuses de l'émancipation et de l'agentivité (ou pouvoir d'agir) des bénéficiaires.

Questions qui nous semblent devoir faire l'objet d'un débat

- a) Selon vous, comment la participation aux groupes d'analyse de pratique favorise-t-elle des expressions de solidarité entre professionnel-le-s et entre professionnel-le-s et usager-e-s ?
- b) Selon vous, comment la participation à ces espaces de réflexion collectifs facilite-t-il le travail en commun (interprofessionnalité) ?
- c) Selon vous, quels sont les types d'apprentissage essentiels pour les participant-e-s des groupes d'analyse de pratique et ou de supervision afin de les soutenir dans l'exercice de leur activité quotidienne dans une perspective d'émancipation et de participation sociale des usager-e-s ?

COMITÉ D'ORGANISATION DU CONGRÈS

Maryse Tannous Jomaa, École Libanaise de Formation Sociale (ELFS) –
Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ)

Joelle Libois, Présidente de l'AIFRIS

Dominique Susini, Président d'honneur de l'AIFRIS

Marie-Pierre Sarat, Trésorière de l'AIFRIS

Coordination scientifique

Houwayda Matta Bou Ramia, École Libanaise de Formation Sociale –
Université Saint-Joseph de Beyrouth, vice-présidente du Comité scientifique
permanent (AIFRIS)

Avec le soutien de :

Marc Rouzeau, président du Comité scientifique permanent (AIFRIS)

Philippe Dumoulin, Ex-Président du comité scientifique permanent (AIFRIS)

Annie Fontaine, vice-présidente du Comité scientifique permanent (AIFRIS)

Elsa Montenegro, membre du Comité scientifique permanent (AIFRIS)

Évaluateurs-trices du comité scientifique permanent

Équipe des enseignants(es) – chercheurs(es) de l'ELFS, USJ

Rima Mawad

Maryse Tannous Jomaa

Jamilé Khoury

Rita Chouchani Hatem

Amal Moukarzel Damien

Nabil Whaibé

Avec la gracieuse collaboration de l'association Himaya et de Gilbert
Doumit, Karam Abi Yazbeck et Chiara Khatounian.

Coordination Logistique

Maryse Tannous Jomaa (ELFS – USJ)

Avec le soutien de :

Tania Khanati, coordinatrice administrative (ELFS)

Elvira Zammar Bou Zeid, chargée de gestion administrative (ELFS)

Chantal Abou Karam, chargée de gestion administrative (ELFS)

Et la gracieuse collaboration de Soraya Jomaa, Cynthia Mehanna et Raghida
Allam Wassaf.

Dominique Susini, gestionnaire de la base de données (Président d'honneur,
AIFRIS)

Roger Muron, technicien informatique

Équipe USJ

Service des publications et de la communication (SPCOM):

Cynthia-Maria Ghobril Directeur et l'équipe du SPCOM

Campus des Sciences Humaines (CSH) :

Gaby Bterrani, administrateur et l'équipe du CSH

Et la gracieuse collaboration de M. Elie Yazbeck, Directeur de l'IESAV

Équipe animation et accueil (étudiants-es de l'ELFS)

Tania Akoury - Claudia El Awar - Nathalie Beydoun - Sandy Boutros -

Lara Hajj Sleiman - Yara Itani - Rachel Sattouf - Maria Stephan -

Maria Tufunkji



AVEC LE SOUTIEN DE



L'École libanaise de formation sociale (ELFS) est une institution d'enseignement supérieur en travail social, rattachée à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. Fondée en 1948, l'ELFS forme des travailleurs sociaux tous agents de changement et de développement, en forgeant une identité professionnelle, basée sur des référentiels de compétences spécifiques.

Elle délivre des diplômes de Licence en travail social, Masters en travail social, et Doctorat en travail social. Elle s'inscrit dans la charte de l'USJ, adhère aux valeurs de démocratie, de solidarité, d'équité. Elle affirme le droit à la différence et à la libre expression, œuvre contre toute forme de discrimination ou d'exclusion. Elle constitue un espace d'échanges d'expériences et de savoirs, offrant chaque année des formations permanentes diplômantes ou qualifiantes.

Elle privilégie pour toutes ses formations un processus fondé sur l'accompagnement, le partenariat et l'alternance. Elle attribue à l'étudiant un rôle principal et une responsabilité dans l'élaboration de son projet de formation. Elle entretient des collaborations à l'échelle nationale auprès des secteurs public et associatif. Elle entreprend des recherches sur divers problèmes de société afin de dégager de nouvelles pratiques professionnelles et d'impulser des politiques sociales à l'échelle nationale. Elle initie des projets-pilotes à partir de la réalité libanaise en collaboration avec différents acteurs sociaux. Elle développe des partenariats à l'échelle internationale autour de projets de formation, de recherche et d'action : elle est membre de diverses associations régionales et internationales, d'écoles de travail social, de pédagogie universitaire, et de regroupements scientifiques spécialisés; par ailleurs, elle a conclu différents accords-cadres avec des universités étrangères.

www.elfs.usj.edu.lb

L'Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ), premier établissement d'enseignement universitaire francophone au Liban, est fondée en 1875 par la Compagnie de Jésus. Elle est constituée conformément à l'article 10 de la Constitution libanaise sur la liberté de l'enseignement et à la loi du 26 décembre 1961 organisant l'enseignement supérieur au Liban sur la base du pluralisme : multiculturalisme, multiconfessionnalisme, multilinguisme (arabe, français, anglais). L'USJ regroupe treize facultés et dix-huit instituts et écoles spécialisés rattachés aux diverses facultés.

La mission de l'USJ, sa vision et ses valeurs sont définies dans sa Charte. Elles s'articulent notamment autour de deux dimensions principales, l'enseignement et la recherche, auxquelles s'ajoute une troisième dimension qui est le service à la collectivité. Cette dernière dimension contribue à l'engagement citoyen des étudiants.

La Charte requiert de la part de tous ceux qui participent à la vie de l'Université, l'engagement de promouvoir un esprit de liberté personnelle et d'ouverture à la vie spirituelle. Les membres de toutes les communautés confessionnelles, ont vocation de participer ensemble à cette promotion, ce qui suppose connaissance et estime mutuelles. La Charte spécifie également que l'USJ n'accepte pas d'être au service exclusif d'une classe sociale ou d'une communauté ethnique; elle cherche la diversification du recrutement de ses enseignants et de ses étudiants. Elle n'accepte pas non plus d'être asservie par une idéologie et entend sauvegarder sur ses campus la liberté de l'information et du dialogue tant qu'elle ne porte pas atteinte à l'ordre public et aux activités académiques.

En mars 2019, l'USJ a obtenu l'accréditation institutionnelle sans condition par l'agence européenne Acquin.